



Access42

**RAPPORT D'AUDIT D'ACCESSIBILITE
HAUT CONSEIL DES FINANCES
PUBLIQUES**

23/07/2021

Table des matières

INTRODUCTION.....	4
Contexte	4
Échantillon.....	6
Environnement de test (base de référence)	7
Environnement de test – ordinateur.....	7
Environnement de test – mobile.....	7
Accessibilité des pages auditées	7
Conformité RGAA 4 du site	7
Impacts utilisateurs	10
Note sur le relevé des non-conformités.....	10
Avis	10
Priorisation des réparations	10
Obligations d’affichage.....	11
Mention sur la page d’accueil	11
Déclaration d’accessibilité	11
Schéma pluriannuel de mise en accessibilité.....	11
ANNEXE TECHNIQUE	13
Images.....	13
Créer une alternative pour les images	13
Images porteuses d’information	13
Image de décoration	14
Images porteuses d’information complexe	15
Images textes.....	16
Ressource(s)	17
Couleurs.....	17
Indications données par la couleur uniquement.....	17
Contrastes des textes.....	18
Ressource(s)	19
Tableaux	19
Tableau de données	19
Ressource(s)	22
Liens	22
Liens vides et intitulés de liens explicites	22
Ressource(s)	23
Scripts.....	23
Compatibilité avec les technologies d’assistance.....	24
Contrôle des fonctionnalités au clavier.....	28
Message de statut	29
Ressources.....	29
Éléments obligatoires.....	29
Indication de type de document et validité du code HTML	30
Titre des pages.	30
Balises utilisées uniquement à des fins de présentation.	31
Structuration de l’information.....	32
Titrage des contenus.....	32
Structuration des listes.....	34
Présentation de l’information.....	35
Utilisation exclusive de CSS pour la présentation.....	35
Ordre réel des contenus.....	37
Synchronisation des couleurs de police et de fond d’élément	38
Indication visuelle de la prise de focus (outline)	39
Redistribution des contenus (reflow)	39
Personnalisation des contenus (interlignages, interlettrages, les espaces entre les mots et entre les paragraphes)	41

Contenus additionnels apparaissant au survol ou à la prise de focus (hover, focus, style CSS)	42
Formulaires	43
Étiquettes des champs de formulaire.....	43
Contrôle de saisie et aide à la saisie.....	45
Indication de la nature des saisies (autocomplete).....	46
Navigation	47
Systèmes de navigation.....	47
Dispositifs d'accès rapide ou d'évitement des grandes zones de la page	48
Ordre de tabulation.....	49
Accès aux contenus additionnels proposés au survol ou la prise de focus sur un élément interactif.	50
Consultation	51
Accessibilité des documents en téléchargement	51
Contenus en mouvement ou clignotants	53
Activation et annulation des actions sur un point unique	54

Introduction

Contexte

Ce rapport accompagne le relevé d'audit effectué sur le site « Haut Conseil des Finances Publiques ».
La méthodologie d'audit employée repose sur le référentiel français RGAA 4, consultable à l'adresse suivante : <https://www.numerique.gouv.fr/publications/rgaa-accessibilite/methode/criteres>
L'audit a été réalisé par Maïa Kopff au moyen de l'utilisation de navigateurs Web et d'outils spécialisés. Des tests de restitution ont également été effectués conformément à la base de référence définie par le RGAA 4.

Le Haut Conseil des finances publiques (HCFP) est chargé d'apprécier le réalisme des prévisions macroéconomiques du Gouvernement et de vérifier la cohérence de la trajectoire de retour à l'équilibre des finances publiques avec les engagements européens de la France.

Organisme indépendant du Gouvernement et du Parlement, il est placé auprès de la Cour des comptes et présidé par son Premier président.

Nos avis

Avis du HCFP sur le programme de stabilité 2021-2027 :
Le Haut Conseil considère que la prévision de croissance pour 2021 est cohérente avec le scénario sanitaire d'une levée progressive des restrictions à partir de mai 2021. Pour 2022, il estime que les hypothèses de croissance potentielle et d'écart de production sont plausibles.



Sources : Insee et programme de stabilité 2021-2027

Haut Conseil des
Finances Publiques

Page 1

NOS ACTUALITÉS

2 JUIN 2021

Le Haut Conseil a adopté un avis relatif au premier projet de loi de finances rectificative pour 2021

[Consulter le document](#)

14 AVRIL 2021

Le Haut Conseil a adopté un avis relatif aux prévisions macroéconomiques associées au programme de stabilité pour les années 2021 à 2027

[Consulter le document](#)

14 AVRIL 2021

Le Haut Conseil des finances publiques a adopté un avis relatif au solde structurel des administrations publiques présenté dans le projet de loi de règlement de 2020

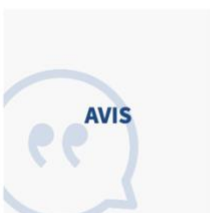
[Consulter le document](#)

14 AVRIL 2021

Le secrétariat permanent du Haut Conseil des finances publiques publie une note d'étude sur le coût net des mesures de soutien aux revenus des ménages et des entreprises en 2020

[Consulter le document](#)

NOS ACTIVITÉS



AVIS



RAPPORTS
D'ACTIVITÉ



INTERNATIONAL

JE RESTE INFORMÉ(E)

Je souhaite recevoir une notification par email lors d'une nouvelle publication ou je m'abonne au flux RSS

adresse email

S'inscrire



Flux RSS

Échantillon

L'audit a porté sur un échantillon de 10 pages pour le niveau double A (AA) :

Échantillon		
Page	Titre	Url
P01	Accueil	https://www.hcfp.fr/
P02	Contact	https://www.hcfp.fr/form/contact
P03	Mention légales	https://www.hcfp.fr/mentions-legales
P04	Aide	https://www.hcfp.fr/questions-reponses
P05	Missions	https://www.hcfp.fr/Missions
P06	Membres	https://www.hcfp.fr/les-membres-du-haut-conseil-des-finances-publiques
P07	Calendrier des travaux	https://www.hcfp.fr/les-travaux-du-haut-conseil-des-finances-publiques
P08	Liste des avis	https://www.hcfp.fr/liste-avis
P09	Avis	https://www.hcfp.fr/liste-avis/avis-ndeg2019-1-programme-de-stabilite-2019-2022
P10	Liste des notes d'études	https://www.hcfp.fr/notes-etudes
P11		
P12		
P13		
P14		
P15		
P16		
P17		
P18		
P19		
P20		

Environnement de test (base de référence)

Quelques critères RGAA, notamment ceux de la thématique JavaScript, incluent des tests de restitution à effectuer sur des technologies d'assistance associées à des navigateurs et des systèmes d'exploitation. Pour qu'un dispositif HTML / WAI-ARIA ou son alternative soit considéré comme compatible avec l'accessibilité, il faut qu'il soit pleinement fonctionnel, en termes de restitution et de fonctionnalités sur certaines combinaisons. Vous trouverez une explication détaillée de cet [environnement de tests dans le document du RGAA 4](#).

Nous détaillons ci-dessous la base de référence utilisée pour réaliser les tests de restitution des composants du site.

Environnement de test – ordinateur

Technologie d'assistance	Navigateur
NVDA 2020.1	Firefox 89
JAWS 2019	Firefox 89
VoiceOver (macOS 11.4)	Safari 14.1

Environnement de test – mobile

Système d'exploitation	Technologie d'assistance	Navigateur
Android natif 10.0	TalkBack (dernière version)	Chrome 91.0

Accessibilité des pages auditées

Le site présente un niveau général d'accessibilité faible.

Le niveau global de conformité relevé atteint 35,71 % de conformité sur l'ensemble des pages auditées, avec 38,10 % de conformité au niveau simple A (A) et 28,57 % de conformité au niveau double A (AA).

Conformité RGAA 4 du site

Tableau de résultats

Résultats de l'audit		
	C	NC
A	38,10%	61,90%
AA	35,71%	64,29%
AAA	-	-
Le niveau AA est le niveau légal		
Conformité pour chaque niveau		
	C	NC
A	38,10%	61,90%
AA	28,57%	71,43%
AAA	-	-

Note sur le calcul de conformité :

La conformité globale est calculée de la manière suivante :

$$C / (C+NC)$$

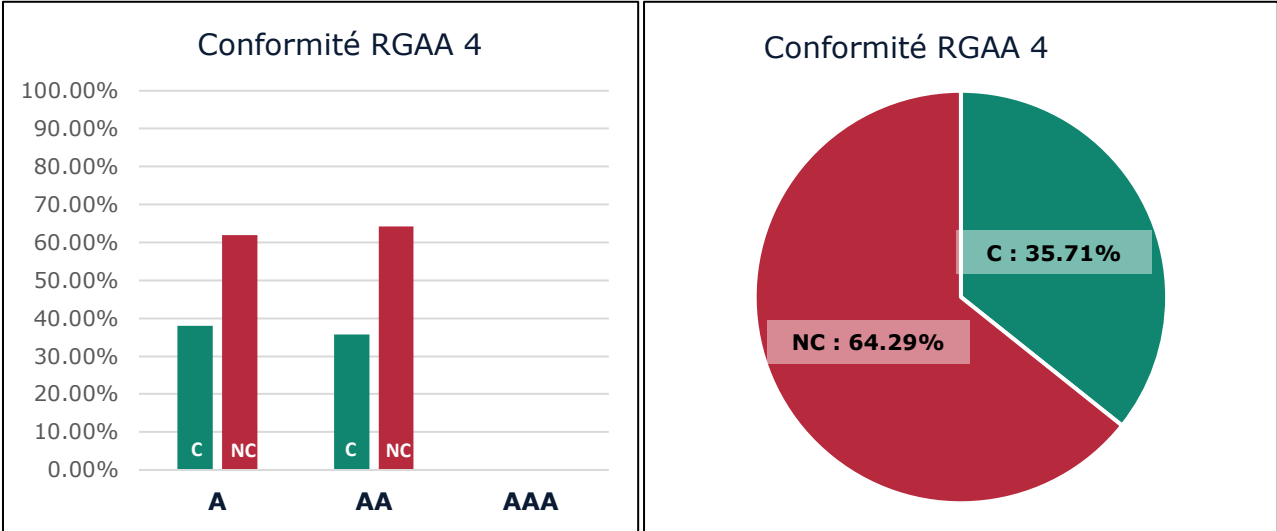
"C" est le nombre de critères conformes.

"NC" le nombre de critères non conformes.

La **référence légale** est constituée par le **niveau AA** du tableau "résultats de l'audit" (taux de conformité de l'échantillon).

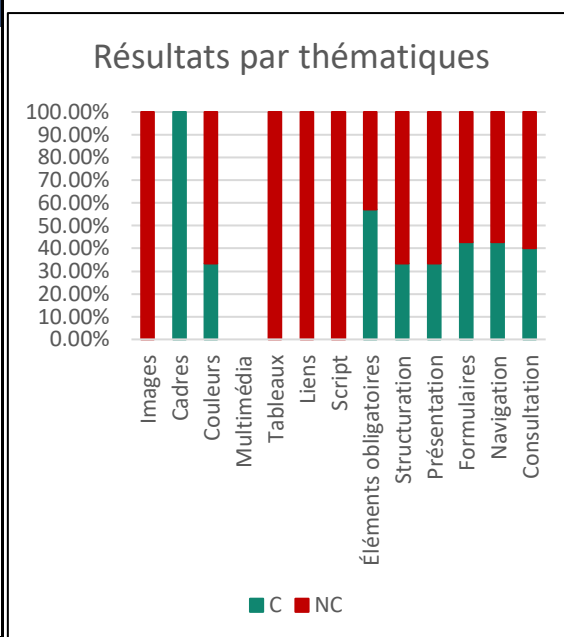
Le tableau "Conformité pour chaque niveau" est donné à titre indicatif, il ne peut pas constituer la base de la déclaration d'accessibilité.

Graphiques



Résultats par thématiques

Résultats par thématiques		
Thématiques	C	NC
Images	0,00%	100,00%
Cadres	100,00%	0,00%
Couleurs	33,33%	66,67%
Multimédia	0,00%	0,00%
Tableaux	0,00%	100,00%
Liens	0,00%	100,00%
Script	0,00%	100,00%
Éléments obligatoires	57,14%	42,86%
Structuration	33,33%	66,67%
Présentation	33,33%	66,67%
Formulaires	42,86%	57,14%
Navigation	42,86%	57,14%
Consultation	40,00%	60,00%



Moyennes par page

Résultats par page					
		C	NC	NA	% C
P01	Accueil	19	30	64	38,78%
P02	Contact	30	7	78	81,08%
P03	Mention légales	26	5	87	83,87%
P04	Aide	28	5	84	84,85%
P05	Missions	28	3	87	90,32%
P06	Membres	29	2	87	93,55%
P07	Calendrier des travaux	22	4	92	84,62%
P08	Liste des avis	26	4	87	86,67%
P09	Avis	28	6	83	82,35%
P10	Liste des notes d'études	27	2	89	93,10%
P11		-	-	-	-
P12		-	-	-	-
P13		-	-	-	-
P14		-	-	-	-
P15		-	-	-	-
P16		-	-	-	-
P17		-	-	-	-
P18		-	-	-	-
P19		-	-	-	-
P20		-	-	-	-
Résultats : moyennes					
				Moyenne	81,92%
				Meilleure page	93,55%
				Plus mauvaise page	38,78%

Note :

Il est normal que le taux de conformité global diffère sensiblement du taux de conformité par page. En effet, un critère NC (non conforme) sur une page rend le critère non conforme sur l'ensemble de l'échantillon.

Pour qu'un site soit conforme (100% des critères applicables sont conformes au niveau AA), il est donc nécessaire que le taux de conformité par page soit égal à 100 %.

Impacts utilisateurs

Les principales personnes impactées sont les personnes aveugles et celles qui naviguent au clavier. Les problèmes liés aux scripts, à l'API ARIA et aux formulaires rendent parfois difficile l'utilisation du site par ces utilisateurs.

Note sur le relevé des non-conformités

Ne sont cités dans ce rapport que quelques exemples issus du relevé des non-conformités (tableau joint). Nous vous renvoyons donc au relevé pour prendre connaissance des autres cas.

De plus, toutes les occurrences d'une non-conformité ne sont pas listées dans le relevé. Par exemple : pour les documents bureautiques, le relevé mentionne quelques occurrences, mais ne les cite pas toutes.

Toutes les erreurs relevées doivent donc être accompagnées, en phase de correction, d'une vérification attentive afin de détecter toutes les occurrences d'une non-conformité sur chaque page.

Avis

L'accessibilité ne semble pas avoir été prise en compte sur ce site, qui compte un grand nombre de non-conformités dont les impacts peuvent être mineurs à bloquants. L'aspect positif est que l'absence de fonctionnalités complexes et la clarté du code source ne devraient pas poser de problèmes particuliers à la mise en œuvre des corrections.

Les non-conformités les plus bloquantes pour les utilisateurs concernent :

- La navigation au clavier ;
- Les scripts et l'implémentation de l'API ARIA ;
- Les formulaires (étiquettes et aides à la saisie) ;
- La description des images complexes ;
- La hiérarchie des titres ;
- Les contrastes de couleur ;
- Les contenus en mouvement.

Ce sont donc ces points qui devront nécessiter une attention toute particulière et qui demanderont le plus d'efforts.

Priorisation des réparations

Vous pouvez prioriser les corrections à effectuer selon 3 axes.

- **Selon les fonctionnalités et contenus essentiels du site** : si votre site a pour vocation de donner accès à un compte utilisateur, il est impératif pour vos visiteurs de pouvoir réaliser prioritairement cette action sans entrave, quels que soient les critères du RGAA impactés.
- **Selon les niveaux de conformité**. Le RGAA applique les 3 niveaux de conformité des WCAG 2 : simple A (A), double A (AA) et triple A (AAA). En plus de ces niveaux qui donnent en soi une indication de priorisation, vous pouvez vous appuyer sur la liste des 50 critères de niveau 1 (niveau inférieur au niveau simple A), qui représentent le premier niveau d'accessibilité du label e-accessible.
- **Selon la facilité d'implémentation** : certaines corrections sont extrêmement simples et donc très peu coûteuses à mettre en œuvre rapidement. Il peut être motivant pour les

équipes techniques de les mettre en situation de succès dans la prise en compte de l'accessibilité en leur donnant en priorité des corrections simples à mettre en œuvre. La progression est alors rapide et motivante.

Il est important dans tous les cas de garder en tête que les corrections doivent permettre un meilleur accès aux personnes potentiellement exclues en raison des non-conformités relevées.

Obligations d'affichage

Nous rappelons ici les obligations d'affichage définies par le [décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019](#)¹ relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des services de communication au public en ligne.

Le défaut de publication est passible d'une sanction financière de 20 000 € par publications, par site et par an.

Des dates limites sont définies en fonction de certains critères.

Si le site est sous la responsabilité d'un service public :

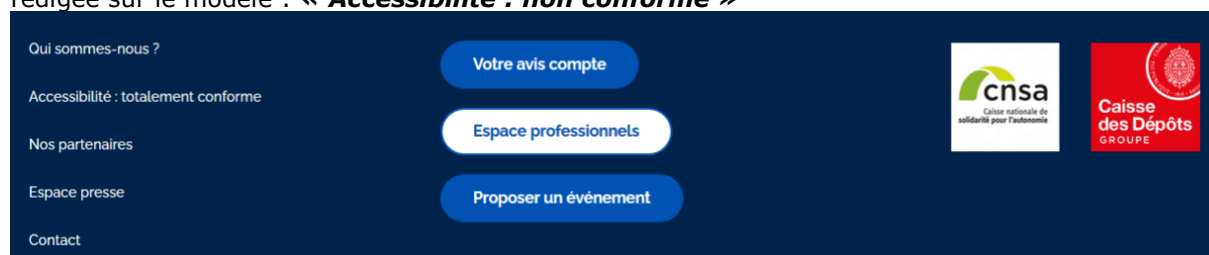
- la date limite de publication est le 23 septembre 2020 si le site a été publié avant le 23 septembre 2018 ;
- ces obligations sont applicables immédiatement si le site a été publié après le 23 septembre 2018.

Si le site est sous la responsabilité d'une entreprise du secteur privé :

- la date limite de publication est le 1er octobre 2020 si le site a été publié avant le 1^{er} octobre 2019 ;
- ces obligations sont applicables immédiatement si le site a été publié après le 1^{er} octobre 2019.

Mention sur la page d'accueil

Sur la page d'accueil au moins, vous êtes tenu d'afficher ce niveau. Cette mention peut être cliquable et conduire vers la page Accessibilité ou vers la déclaration d'accessibilité. Elle doit être rédigée sur le modèle : « **Accessibilité : non conforme** »



Le site [monparcourshandicap.gouv.fr](#) par exemple, affiche cette mention dans son pied de page, en faisant un lien vers sa déclaration d'accessibilité.

Déclaration d'accessibilité

Vous êtes tenu de publier une déclaration d'accessibilité. [Le RGAA 4 vous en fournit un modèle et le détail](#)² et le présent rapport dispose de toutes les informations nécessaires pour la remplir.

Schéma pluriannuel de mise en accessibilité

Vous devez également mettre en place un schéma pluriannuel d'accessibilité et des plans annuels de mise en application de ce schéma. [Le RGAA 4 en définit les contours et les éléments à détailler](#)³. Ces documents doivent être accessibles depuis les déclarations d'accessibilité des sites.

¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038811937&categorieLien=id>

² <https://www.numerique.gouv.fr/publications/rqaa-accessibilite/obligations/#d%C3%A9claration-daccessibilit%C3%A9>

³ <https://www.numerique.gouv.fr/publications/rqaa-accessibilite/obligations/#sch%C3%A9ma-pluriannuel-de-mise-en-accessibilit%C3%A9>

À titre d'exemple, consultez le [Schéma pluriannuel de mise en accessibilité de la région Île-de-France et son plan annuel](#)⁴.

⁴ <https://www.iledefrance.fr/accessibilite#anchor-aside-1> voir la section « Publications »

Annexe technique

Images

Recommandation :

Donner à chaque [image porteuse d'information](#) une [alternative textuelle](#) pertinente et une [description détaillée](#) si nécessaire. Lier les [légendes](#) à leurs images. Remplacer les [images textes](#) par du [texte stylé](#) lorsque c'est possible.

Créer une alternative pour les images

La création d'une **alternative** pour les images peut utiliser les méthodes ci-dessous, la méthode en gras est la méthode recommandée :

- Pour les balises ``, `<area>`, `<input type="img">` :
 - Attribut `alt="[alternative]"` ;
 - Propriété `aria-labelledby="ID-texte-alternatif"` ;
 - Propriété `aria-label="[alternative]"` ;
 - Attribut `title="[alternative]"`.
- Pour les balises `<svg>` :
 - Attribut `role="img"` et :
 - Propriété `aria-label="[alternative]"` ;
 - Propriété `aria-labelledby="ID-texte-alternatif"` ;
 - Attribut `title="[alternative]"`.
- Pour les balises `<object de type="image">` ou `<embed de type="image">` ou `<canvas>` :
 - Propriété `aria-label="[alternative]"` ;
 - Propriété `aria-labelledby="ID-texte-alternatif"` ;
 - Attribut `title="[alternative]"`.

Note : la propriété `aria-labelledby` est utilisée pour créer une liaison entre le passage de texte qui fait office d'alternative et l'image sur le modèle :

```
<p id="id-texte">[texte alternatif]</p>

```

Images porteuses d'information

Critères RGAA : [1.1](#) - [1.3](#)

Type d'utilisateurs	Impact	Complexité	Volume
Personnes aveugles, déficientes visuelles.	Majeur	Simple	Modéré

Une image est considérée comme porteuse d'information lorsqu'elle contient **une information indispensable à la compréhension du contenu auquel elle est associée**. Il est indispensable que ces informations soient restituées, par exemple aux utilisateurs aveugles avec un lecteur d'écran.

On trouve dans les pages ou les écrans des images porteuses d'information dépourvues d'alternative ou avec des alternatives qui ne sont pas suffisamment pertinentes.

Exemple(s)

Avis du HCFP sur le 1^{er} projet de loi de finances rectificative pour 2021 : Le Haut Conseil note que le déficit public s'établirait à 9,4 points de PIB en 2021, en dégradation de 0,2 point par rapport à 2020, en dépit du rebond de croissance attendu. Il relève que les données présentées dans ce PLFR témoignent de la situation très dégradée des finances publiques de la France en 2021.

Décomposition du solde public

Année	Solde structurel	Composante conjoncturelle	Mesures ponctuelles et temporaires	Déficit total
2019	-2,5	-1,0	0,4	-3,1
2020	-2,9	-5,0	-1,3	-9,2
2021	-6,3	-3,0	-0,1	-9,4

Source : PLFR n° 1 pour 2021. Calculs à partir de l'hypothèse de la croissance potentielle de la LFRF de 2018.

Page d'accueil, les graphiques n'ont pas de texte alternatif alors qu'ils apportent une information.

Correction(s)

- Utiliser une des méthodes décrites en introduction pour créer une alternative pertinente ;
 - Par exemple :
 - Page d'accueil, dans le carrousel, séparer le texte des graphiques (voir section « Images textes » de ce document) et ajouter un attribut `alt` aux graphiques qui reprend le titre du graphique, par exemple `alt="Décomposition du solde public"`.
- Vérifier qu'il n'y a pas d'autres images porteuses d'information similaire dans la page.

Image de décoration

Critères RGAA : [1.2](#)

Type d'utilisateurs	Impact	Complexité	Volume
Personnes aveugles, déficientes visuelles.	Faible à Fort	Simple	Faible

Une image de décoration ne contient **aucune information indispensable à la compréhension du contenu auquel elle est associée**. Il est important que ces images ne soient pas restituées aux utilisateurs de technologies d'assistances, par exemple les aveugles avec un lecteur d'écran. Note : la propriété `aria-hidden="true"` permet d'empêcher la restitution par les technologies d'assistance (notamment les lecteurs d'écrans), il peut être utilisé sur les balises `<svg>`, `<object>`, `<embed>`, `<canvas>` pour marquer les images comme décoratives. On trouve dans les pages ou les écrans des images de décoration avec des alternatives renseignées ou dépourvues d'attribut interdisant leur restitution.

Exemple(s)

NOS ACTUALITÉS

alt="Avis"

2 JUIN 2021

Le Haut Conseil a adopté un avis relatif au premier projet de loi de finances rectificative pour 2021

[Consulter le document](#)

alt="Avis"

14 AVRIL 2021

Le Haut Conseil a adopté un avis relatif aux prévisions macroéconomiques associées au programme de stabilité pour les années 2027

alt="Avis"

14 AVRIL 2021

Le Haut Conseil des finances publiques a adopté un avis relatif au solde structurel des administrations publiques présenté dans le projet de loi de règlement de 2020


alt="Avis"

14 AVRIL 2021

Le secrétariat permanent du Haut Conseil des finances publiques publie une note d'étude sur le coût net des mesures de soutien aux revenus des ménages et des entreprises en 2020


NOS ACTIVITÉS

alt="Avis"




AVIS

alt=""



RAPPORTS
D'ACTIVITÉ

alt="International"



INTERNATIONALE

Page d'accueil, des images de décoration ont des textes alternatifs renseignés.

Correction(s)

- Pour toutes les images données en exemple :
 - Pour les balises `` et `<area>` : utiliser un attribut `alt=""` ;
 - Pour toutes les autres images (`<svg>` notamment) : utiliser un attribut `aria-hidden="true"`.
- Vérifier qu'il n'existe pas dans la page d'autres images similaires.

Images porteuses d'information complexe

Critères RGAA : [1.6](#) - [1.7](#)

Type d'utilisateurs	Impact	Complexité	Volume
Personnes aveugles, déficientes visuelles, déficientes cognitives (dyslexiques par exemple).	Majeur	Moyenne à complexe	Modéré

Certaines images porteuses d'informations sont complexes et nécessitent une **description détaillée, pertinente, structurée** afin de permettre aux personnes ne percevant pas les images (comme les personnes aveugles), ou ayant des difficultés à les comprendre lorsqu'elles contiennent du texte (personnes ayant des difficultés de lecture, comme les dyslexiques par exemple) d'accéder à l'information.

La description détaillée peut être associée à l'image au moyen de :

- Un texte adjacent ;

- Un lien adjacent vers une page ou un emplacement dans la page.

Note : il est possible d'utiliser un mécanisme permettant d'afficher ou de masquer la description à la volée. Exemple sur cette page : [exemple de ce mécanisme](#)⁵

On trouve dans les pages ou les écrans des images qui nécessitent des descriptions détaillées.

Exemple(s)

<p>Avis du HCFP sur le 1^{er} projet de loi de finances rectificative pour 2021 : Le Haut Conseil note que la prévision de croissance du Gouvernement pour 2021 (+ 5 %) est inchangée par rapport à celle figurant dans le programme de stabilité d'avril dernier. Il estime que cette prévision de croissance est réaliste.</p> <p style="text-align: center;">PIB en volume</p>  <p style="font-size: small;">Sources : Insee et PLFR n°1</p>	<p>Page d'accueil, il manque une description détaillée pour les graphiques du carousel.</p>
---	---

Correction(s)

- Pour chaque image donnée en exemple : proposer une description détaillée par l'un des moyens décrits en introduction (texte adjacent, lien adjacent) ;
- Vérifier que la description détaillée contient toutes les informations présentes dans l'image.
- Vérifier qu'il n'existe pas, dans les pages ou les écrans, d'autres images qui nécessiteraient d'être associées à des descriptions détaillées.

Images textes

Critères RGAA : [1.8](#)

Type d'utilisateurs	Impact	Complexité	Volume
Personnes déficientes visuelles, déficientes cognitives (dyslexiques par exemple).	Majeur	Complexe	Modéré

Les textes en images peuvent ne pas être lisibles pour certains utilisateurs, par exemple les personnes déficientes visuelles ou les personnes dyslexiques. Il faut donc éviter d'utiliser des textes en images lorsqu'on peut **reproduire les mêmes effets de texte avec CSS** ou proposer à l'utilisateur un **mécanisme permettant de remplacer les images textes par une alternative**.
 Note : l'outil de personnalisation [AccessConfig](#) est un exemple de mécanisme de remplacement.
 On trouve dans les pages ou les écrans des textes en images porteurs d'information qui pourraient poser des problèmes de lecture.

⁵ <https://access42.net/etude-usage-ta-2017>

Exemple(s)

<p>Avis du HCFP sur le 1^{er} projet de loi de finances rectificative pour 2021 : Le Haut Conseil note que la prévision de croissance du Gouvernement pour 2021 (+ 5 %) est inchangée par rapport à celle figurant dans le programme de stabilité d'avril dernier. Il estime que cette prévision de croissance est réaliste.</p> <p>PIB en volume</p>  <p>Haut Conseil des Finances Publiques</p>	<p>Page d'accueil, les images du carrousel contiennent du texte qui doit être remplacé par du texte stylé.</p>
--	--

Correction(s)

- Pour chaque image référencée ci-dessus, remplacer l'image par un texte stylé en CSS ou proposer un mécanisme permettant de remplacer l'image par son alternative :
 - Page d'accueil, les images du carrousel.
- Vérifier qu'il n'existe pas, dans les pages ou les écrans, d'autres textes en image qui nécessiteraient d'être adaptés.

Ressource(s)

- [Fiche 1 : Images — Guide du concepteur RGAA 3](#)
- [Description détaillée des images porteuses d'information complexe — Fiche 1 : Images — Guide du concepteur RGAA 3](#)
- [Fiche 9 : Images — Guide de l'intégrateur RGAA 3](#)
- [Fiche 1 : Images — Guide « Contribuer sur le Web de manière accessible »](#)

Couleurs

Recommandation :

Ne pas donner l'[information](#) uniquement par la couleur et utiliser des [contrastes](#) de couleurs suffisamment élevés pour les textes et les [composants d'interface](#).

Indications données par la couleur uniquement

Critères RGAA : [3.1](#)

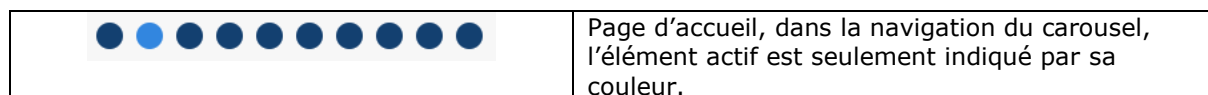
Type d'utilisateurs	Impact	Complexité	Volume
Personnes aveugles, déficientes visuelles	Majeur	Moyenne	Faible

Lorsqu'une information est donnée uniquement par la couleur, il faut qu'elle soit également donnée par **une autre méthode**, par exemple par un texte associé qui donne la même information.

En effet, l'absence d'alternative à l'information donnée par la couleur représente **une perte d'information** pour certains utilisateurs par exemple les personnes aveugles ou celles qui ne perçoivent pas ou mal les couleurs.

On trouve dans les pages ou les écrans des informations données uniquement par la couleur.

Exemple(s)



Correction(s)

- Pour la puce active du carrousel utiliser un `title="" [intitulé] - Actualité affichée` ou équivalent ;
- Vérifier qu'il n'existe pas, dans les pages ou les écrans, d'autres indications données uniquement par la couleur.

Contrastes des textes

Critères RGAA : 3.2

Type d'utilisateurs	Impact	Complexité	Volume
Personnes déficientes visuelles.	Modéré	Moyenne	Modéré

Certains utilisateurs perçoivent peu ou mal les couleurs ou les associations de couleurs, il est donc nécessaire de fournir des textes avec un rapport de contraste suffisant par rapport au fond.

- Pour les textes qui ont une taille de police calculée **inférieure à 24px sans effet de graisse** ou une taille de police calculée **inférieure à 18,5px avec effet de graisse**, le rapport de contraste entre la couleur du texte (y compris le texte en image) et son arrière-plan doit être de **4.5:1**, au moins.
- Pour les textes qui ont une taille de police calculée **supérieure ou égale à 24px sans effet de graisse** ou une taille de police calculée **supérieure ou égale de 18,5px avec effet de graisse**, le rapport de contraste entre la couleur du texte (y compris le texte en image) et son arrière-plan doit être de **3:1**, au moins.

Vous pouvez contrôler les contrastes grâce à l'extension Firefox [WCAG Contrast Checker](#) ou l'outil [Colour Contrast Analyser](#).

S'il n'est pas possible de respecter les contrastes de couleurs, il est possible de proposer à l'utilisateur un mécanisme permettant de modifier les couleurs pour obtenir des contrastes suffisants.

Vous pouvez voir un exemple de ce type de mécanisme sur le site [snf.com](#). Dans les réglages d'accessibilité, vous trouverez une option qui permet d'afficher le site avec des contrastes renforcés et inversés.

On trouve dans les pages ou les écrans des textes qui ne sont pas suffisamment contrastés.

Exemple(s)



	Page d'accueil, la couleur #1f497d sur le fond #1f497d (ratio : 1)
Hébergement : ATE - Avenir télématique	Page « Mentions légales », la couleur #007ecc sur le fond #fff (ratio : 4.32)

Correction(s)

- Pour les blocs « Le Haut Conseil des finances publiques (HCFP) est chargé [...] » et « Je souhaite recevoir une notification [...] » : Modifier la couleur de police ou de fond d'élément pour obtenir un rapport de contraste de 4.5, au moins ;
- Pour le texte « v1.3.5 » : Modifier la couleur de police ou de fond d'élément pour obtenir un rapport de contraste de 4.5, au moins ;
- Pour le texte « ATE – Avenir télématique » : Modifier la couleur de police ou de fond d'éléments pour obtenir un rapport de contraste de 4.5, au moins.

Vérifier qu'il n'existe pas, dans les pages ou les écrans, d'autres textes ayant un rapport de contraste insuffisant.

Ressource(s)

- [Couleurs et Contrastes — Guide du concepteur RGAA 3](#)
- [Informations par la forme et la couleur — Guide de l'intégrateur RGAA 3](#)

Tableaux

Recommandation :

Donner un [résumé](#) à chaque [tableau de données complexe](#), s'assurer que pour [chaque tableau de données ayant un titre](#), ce titre est pertinent, identifier clairement les cellules d'en-tête, utiliser un mécanisme pertinent pour lier les cellules de données aux [cellules d'en-tête](#). Pour chaque [tableau de mise en forme](#), veiller à sa bonne linéarisation.

Tableau de données

Critères RGAA : [5.4](#) - [5.5](#) - [5.6](#) - [5.7](#)

Type d'utilisateurs	Impact	Complexité	Volume
Personnes aveugles, déficientes visuelles	Majeur	Moyenne à complexe	Faible

Les tableaux de donnée sont des **structures qui peuvent être complexes** à utiliser et parcourir pour des personnes aveugles ou déficientes visuelles qui ne voient pas ou ne voient qu'une partie du tableau. Afin de les rendre parfaitement accessibles, il faut s'assurer que :

- Lorsqu'un titre visible est associé au tableau, il est lié par l'un des moyens suivants :
 - La balise `<caption>` ;
 - Ou une liaison `aria-labelledby="ID-titre"`.
- Les cellules d'en-tête sont structurées avec des balises `<th>` ;
- Les cellules de données `<td>` sont liées aux cellules d'en-tête par l'un des moyens suivants :
 - Pour les tableaux de données simples (une ligne et une colonne d'en-tête) la balise `<th>` possèdent un attribut `scope="col"` ou `role="columnheader"` pour les entêtes de colonne et un attribut `scope="row"` ou un `role="rowheader"` pour les

en-têtes de ligne.

	En-tête 1 scope="col"	En-tête 2 scope="col"
En-tête 3 scope="row"		
En-tête 4 scope="row"		

- Pour les tableaux de données complexes (plus d'une ligne et/ou d'une colonne d'en-tête) les balises <th> possèdent un attribut ID et les balises <td> possèdent un attribut headers="id1 id2..." qui réfèrent les identifiants des en-têtes qui lui sont liés.

En-tête 1 id="id1"		En-tête 2 id="id2"	
En-tête 3 id="id3"	En-tête 4 id="id4"	En-tête 5 id="id5"	En-tête 6 id="id6"
Données headers="id1 id3"	Données headers="id1 id4"	Données headers="id2 id5"	Données headers="id2 id6"

Certaines pages contiennent des tableaux de données qui posent des problèmes d'accessibilité.

Exemple(s)

QUAND	QUOI	COMMENT
Septembre (lorsqu'un PLPFP est déposé par le Gouvernement)	Avis sur le projet de loi de programmation pluriannuelle des finances publiques (années N à N+5)	<ul style="list-style-type: none"> - Examen du réalisme des prévisions macroéconomiques à court terme et à moyen terme - Examen du réalisme de l'estimation de la croissance potentielle - Examen de la cohérence de la trajectoire de solde structurel avec les engagements européens de la France
Septembre de chaque année	Avis sur le projet de loi de finances et le projet de loi de financement de la sécurité sociale (année N+1)	<ul style="list-style-type: none"> - Examen du réalisme des prévisions macroéconomiques à court terme - Examen de la cohérence de l'objectif de solde structurel de l'année N+1 avec la trajectoire présentée dans la LPFP

Page « Calendrier des travaux », les en-têtes de tableau ne sont pas identifiés comme tels.

Correction(s)

- Pour le tableau de données « Calendrier des travaux » :
 - Structurer les cellules d'en-tête avec des balises <th>.
- Vérifier qu'il n'existe pas, dans les pages ou les écrans, d'autres tableaux de données qui nécessiteraient des corrections pour être accessibles.

Proposition de correction :

```
<table>
  <thead>
    <tr>
      <th class="text-align-center"><strong>QUAND</strong></th>
      <th class="text-align-center"><strong>QUOI</strong></th>
      <th class="text-align-center"><strong>COMMENT</strong></th>
    </tr>
  </thead>
</table>
```

```

</tr>
</thead>
<tbody>
  <tr>
    <td>
      <p>Septembre (lorsqu'un PLPFP est déposé par le Gouvernement)</p>
    </td>
    <td>
      <p>Avis sur le projet de loi de programmation pluriannuelle des finances publiques (années N à
N+5)</p>
      <ul>
        <li>Examen du réalisme des prévisions macroéconomiques à court terme et à moyen terme</li>
        <li>Examen du réalisme de l'estimation de la croissance potentielle</li>
        <li>Examen de la cohérence de la trajectoire de solde structurel avec les engagements européens
de la France</li>
      </ul>
    </td>
  </tr>
  <tr>
    <td>
      <p>Septembre de chaque année</p>
    </td>
    <td>
      <p>Avis sur le projet de loi de finances et le projet de loi de financement de la sécurité sociale (année
N+1)</p>
      <ul>
        <li>Examen du réalisme des prévisions macroéconomiques à court terme</li>
        <li>Examen de la cohérence de l'objectif de solde structurel de l'année N+1 avec la trajectoire
présentée dans la LPFP</li>
      </ul>
    </td>
  </tr>
  [...]
</tbody>
</table>

```

Ressource(s)

- [Fiche 4 : Tableaux — Guide de l'intégrateur RGAA 3](#)
- [Fiche 2 : Tableaux — Guide du concepteur RGAA 3](#)

Liens

Recommandation :

Donner des [intitulés de lien](#) explicites, grâce à des informations de [contexte](#) notamment, utiliser le titre de lien le moins possible. S'assurer que le nom visible est contenu dans le [nom accessible](#).

Liens vides et intitulés de liens explicites

Critères RGAA : [6.1](#) – [6.2](#)

Type d'utilisateurs	Impact	Complexité	Volume
Personnes aveugles, déficientes visuelles, handicapées intellectuelles	Majeur	Moyenne	Faible

Les intitulés de lien, s'ils ne sont pas **suffisamment explicites** peuvent poser des problèmes aux personnes aveugles et déficientes visuelles qui ne voient pas la page ou ne voient qu'une partie de la page. D'autres utilisateurs peuvent également être impactés comme les personnes handicapées intellectuelles par exemple. Il faut s'assurer que :



- Tous les liens possèdent un intitulé qui peut être le contenu textuel du lien ou l'alternative de l'image (attribut `alt` par exemple) pour les images-liens ;
- Que l'intitulé est suffisamment explicite directement par l'intitulé ou par le moyen d'une information de contexte comme :
 - Le titre `<hx>` précédent ;
 - Ou le contenu du paragraphe `<p>` dans lequel le lien est présent ;
 - Ou le contenu de la ligne dans lequel le lien est présent ;
 - Ou le contenu de la balise `` dans lequel le lien est présent ;
 - Ou le contenu de l'attribut `title` sur le modèle `title="[intitulé du lien] information complémentaire"` ;
 - Ou le contenu de la propriété `aria-label` sur le modèle `aria-label ="[intitulé du lien] information complémentaire"` ;
 - Ou un passage de texte lié avec la propriété `aria-labelledby`.
- Que le **nom visible** est contenu dans le **nom accessible** du lien. Par exemple, si le lien possède une propriété `aria-label`, le texte visible du lien doit s'y retrouver : `L'article le plus lu`

De plus, on veillera également à ce que les liens qui ont le même intitulé (et le même contexte) mènent vers la même destination. Lorsque des liens aux intitulés identiques mènent vers des destinations différentes l'intitulé du lien est alors considéré comme non pertinent puisqu'il ne permet pas de les distinguer.

Note : Lorsque les liens contiennent uniquement des éléments graphiques (images, icônes, etc.), l'utilisation d'un attribut `title` pour créer une infobulle au survol de la souris est possible, même s'il n'apporte aucune information complémentaire. La valeur de ce titre doit alors être strictement identique à l'intitulé.

Certaines pages contiennent des liens vides ou des liens dont l'intitulé n'est pas suffisamment explicite.

- Exemple(s)

	<p>Les liens « FR » et « EN » ne sont pas suffisamment explicites.</p>
	<p>Page « Mentions légales », les liens de partage sur les réseaux sociaux n'ont pas d'intitulés entre leurs balises <code><a></code>.</p>
<p>adressée au webmestre : contact .</p>	<p>Page « Mentions légales », le lien « . » doit être supprimé.</p>

Correction(s)

- Pour le lien « FR », ajouter un attribut `title="FR : Version française"`.
- Pour le lien « EN », ajouter un attribut `title="EN : English version"` et un attribut `lang="en"`.
- Page « Mentions légales », pour les liens de partage sur les réseaux sociaux, ajouter des intitulés entre les balises `<a>`. Les textes peuvent éventuellement être cachés à l'aide de la méthode `.sr-only`.
- Page « Mentions légales », supprimer le lien « . ».
- Vérifier qu'il n'existe pas dans les pages ou les écrans des liens qui nécessiteraient des corrections similaires.

Ressource(s)

- [Fiche 5 : Liens — Guide de l'intégrateur RGAA 3](#)

Scripts

Recommandation :

Donner si nécessaire à chaque [script](#) une [alternative](#) pertinente. Rendre possible [le contrôle de chaque code script au moins par le clavier et la souris](#) et s'assurer de leur [compatibilité avec les technologies d'assistance](#). Identifier les [messages de statut](#) lorsque c'est nécessaire.

L'accessibilité des **composants et fonctionnalités développés avec JavaScript** impacte tous les utilisateurs et représente pour certains d'entre eux un **enjeu majeur** comme pour les personnes aveugles qui utilisent un lecteur d'écran ou les personnes qui n'utilisent pas la souris. Le recours à l'API ARIA pour rendre les composants et les fonctionnalités compatibles requiert également une attention particulière quant à l'utilisation de certains de ses usages et de ses propriétés.

Pour rendre les composants et les fonctionnalités développées avec JavaScript accessible, il est nécessaire de vérifier que :

- Les boutons sont des éléments HTML `<button>` ou utilisent le [modèle de conception ARIA button](#) ;
- Les boutons ont des intitulés pertinents ;
- Les composants utilisent correctement le modèle de conception ARIA qui leur correspond ;
- Les attributs ARIA comme `aria-hidden`, `aria-label`, `aria-live` par exemple et les rôles `présentation` ou `application` sont utilisés correctement ;
- Certains modèles de conception comme [menu](#), [menubar](#), [toolbar](#) par exemple sont réservés à des contextes applicatifs ;
- La gestion du focus est cohérente avec les fonctionnalités qui modifient, ajoutent, suppriment ou mettent à jour du contenu dans la page ;
- Tous les composants et les fonctionnalités sont utilisables au clavier.

Compatibilité avec les technologies d'assistance

Critères RGAA : [7.1](#) - [7.2](#)

Type d'utilisateurs	Impact	Complexité	Volume
Personnes aveugles, déficientes visuelles, handicapées moteur.	Majeur	Complexe à très complexe	Modéré

Certaines pages contiennent des composants ou des fonctionnalités qui ne sont pas compatibles avec les technologies d'assistance notamment.

Utilisation des boutons

Pour les utilisateurs aveugles et les grands malvoyants qui utilisent un lecteur d'écran, le **manque de distinction claire entre les liens et les boutons** peut poser de graves problèmes.

Ainsi, un bouton implémenté sous la forme d'un lien qui déclenche une action de la page risque de perturber l'utilisateur qui s'attendra au chargement d'une nouvelle page.

De manière générale, les liens (``) devraient être réservés à l'affichage d'une nouvelle page ou la création de liens d'accès rapide dans le contenu (``). Dans tous les autres cas, l'emploi d'un bouton d'action (`<button>`, `<input type="button">`) est plus pertinent.

Les boutons doivent tous avoir un intitulé pertinent

Créer un intitulé de bouton

Il existe plusieurs méthodes pour créer un intitulé de bouton, elles sont résumées ci-dessous :

Méthodes natives

```
<input type="img" src="image.png" alt="intitulé" />
<input type="button" value="intitulé" />
<button>intitulé</button>
```

Utilisation d'attributs ARIA (utilisable avec tous les types de boutons)

Avec `aria-labelledby` :

```
<p id="id-texte">intitulé</p>
<button aria-labelledby="id-texte">OK</button>
```

Avec `aria-label` :

```
<button aria-label="intitulé">OK</button>
```

Utilisation de l'attribut `title` (utilisable avec tous les types de boutons)

```
<input type="submit" value="OK" title="intitulé" />
```

Calcul du nom accessible

L'API ARIA est associée à un document qui décrit la méthode qui doit être utilisée par les agents utilisateurs pour déterminer quel doit être le **nom accessible** d'un composant lorsque plusieurs méthodes sont présentes.

Le calcul est le suivant :

- Si une propriété `aria-labelledby` est utilisée alors c'est le texte lié qui est le nom accessible ;
- Sinon si une propriété `aria-label` est utilisée c'est la valeur de l'attribut qui est le nom accessible ;
- Sinon c'est la méthode native (`alt`, `value`, `contenu textuel`) qui est le nom accessible ;
- Sinon c'est la valeur de l'attribut `title` qui est le nom accessible ;
- Lorsque l'attribut `title` est présent et qu'une autre méthode est également présente la valeur de l'attribut `title` devient alors une propriété de description qui s'ajoute au nom accessible.

Certaines pages contiennent des boutons qui ne sont pas implémentés correctement ou utilisent de manière inappropriée des liens ou n'ont pas un intitulé pertinent ;

Exemple(s)

<ul style="list-style-type: none">✓ POURQUOI CRÉER UN NOUVEL ORGANISME CHARGÉ DE LA SURVEILLANCE DES FINANCES PUBLIQUES ?✓ EST-CE UN ORGANISME SPÉCIFIQUE À LA FRANCE ?✓ POURQUOI LE HCFP EST-IL PLACÉ AUPRÈS DE LA COUR DES COMPTES ?✓ LE HCFP PEUT-IL FAIRE DES RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE BUDGÉTAIRE AU GOUVERNEMENT ?	Page « Aide », les composants questions doivent être des boutons.
<ul style="list-style-type: none">> 2021 > PLR> 2020 > PLFR> 2019 > PSTAB> 2018 > PLPFP> 2017 > PLF et PLFSS	Page « Liste des avis », les composants qui déplient les accordéons doivent être des boutons.
<u>SYNTHÈSE DE L'AVIS</u> +	Page « Avis », les composants « Synthèse de l'avis » et « Documents liés » doivent être des boutons.
<u>DOCUMENTS LIÉS</u> +	

Correction(s)

- Pour les boutons référencés ci-dessous, utiliser une balise `<button>`, `<input type="button">` ou le [modèle de conception ARIA button](#) :
 - Page « Aide », boutons questions. Par exemple : « Pourquoi créer un nouvel organisme chargé de la surveillance des finances publiques ? » ;
 - Page « Liste des avis », les boutons qui déplient les accordéons. Par exemple « > 2021 ». Placer une balise `<button>` pour entourer le texte à l'intérieur de chaque titre `<h3>` ;
 - Page « Avis », les boutons « Synthèse de l'avis » et « Documents liés ».
- Vérifier qu'il n'existe pas dans les pages ou les écrans d'autres boutons qui nécessiteraient des corrections similaires.

Exemple de correction :

```
<h3><button><span>&gt;&nbsp;&lt;/span>>2021</button></h3>
```

Utilisation des modèles de conception ARIA

Lorsqu'un composant est développé **sans recourir à des éléments HTML natifs**, prévus à cet effet, il est essentiel qu'il respecte un **modèle de conception ARIA pertinent**. Cela concerne par exemple, pour les plus communs : les fenêtres modales, les systèmes d'onglets, les zones qui s'affichent et se masquent, les datepicker, les listes en autocomplétions, les listes d'option, les carrousels, les slider, les cases à cocher, les boutons radio, les spins buttons, les barres de progression.

Les modèles de conception ARIA permettent de **définir la structure du composant**, son **rôle**, ses **propriétés** et ses **paramètres** et, enfin, les **interactions au clavier**.

C'est sur la base de ces modèles de conception ARIA que les technologies d'assistance comme les lecteurs d'écran par exemple pourront vocaliser correctement le composant et son contenu et permettre à l'utilisateur de les manipuler et les parcourir correctement.

Sans l'utilisation de ces modèles de conception, ces composants seront totalement ou partiellement inutilisables par les personnes qui accèdent au contenu au moyen d'une technologie d'assistance tels que les lecteurs d'écran par exemple, mais également les dispositifs propres à l'utilisation au clavier.

Tous les modèles de conception sont décrits, avec des exemples réels, dans le document « [WAI-ARIA Authoring Practices 1.1](#) », chacune des recommandations présentes dans ce rapport renvoie sur chaque modèle de conception décrit dans ce document.

Lorsqu'il existe une alternative équivalente à l'utilisation d'un composant, ce dernier n'a pas nécessairement besoin d'implémenter le modèle de conception ARIA même si cela reste la meilleure manière de procéder.

Ce sera le cas par exemple sur un champ de saisie de date qui propose un datepicker, si l'utilisateur peut saisir la date manuellement dans le champ de saisie.



Dans ce rapport ne sont relevés que les composants qui posent des problèmes et sont dépourvus d'alternative.

Note importante : les modèles de conception [Menu](#), [Menubar](#), [Toolbar](#), [Menu Button](#), [Tree View](#), [Treegrid](#), [Window Splitter](#) sont destinés à être utilisés dans des environnements applicatifs particuliers. Ils ne devraient pas être utilisés dans des environnements de sites ou d'application Web habituels. Les corrections ci-dessous peuvent donc demander le remplacement de ces modèles de conception par des modèles plus adaptés.

Zones qui s'affichent et se masquent (disclosure)

Certaines pages contiennent des zones de contenus contrôlées par un bouton qui permettent de les afficher et de les masquer et qui n'implémentent pas ou mal le modèle de conception ARIA Disclosure.

Exemple(s)

<p>SYNTHÈSE DE L'AVIS +</p> <hr/> <p>DOCUMENTS LIÉS -</p> <p> Allocation-audition-AN-PSTAB 2019_2022 -10 avril 2019 (PDF 289 kB)</p> <p> Diaporama-audition-AN-PSTAB 2019_2022 -10 avril 2019 (PDF 988 kB)</p>	<p>Page « Avis », les composants « Synthèse de l'avis » et « Documents liés » ne restituent pas leur état ouvert ni fermé.</p>
--	--

Correction(s)

- Pour toutes les zones référencées ci-dessous, utiliser ou compléter le modèle de conception ARIA Disclosure :
 - Page « Avis », les zones « Synthèse de l'avis » et « Documents liés ».
- Vérifier qu'il n'existe pas, dans les pages ou les écrans, d'autres zones qui nécessiteraient d'utiliser ou de compléter le modèle de conception ARIA Disclosure.

Ressource(s) :

- Description du modèle de conception : <https://www.w3.org/TR/wai-aria-practices-1.1/#disclosure>
- Exemple : <https://www.w3.org/TR/wai-aria-practices-1.1/examples/disclosure/disclosure-faq.html>

Carrousel complexe (tabbed carousel)

Un carrousel complexe est un carrousel qui possède des boutons « Suivant », « Précédent » et un système de navigation, généralement sous forme de puces permettant d'activer un contenu particulier du carrousel.

Certaines pages contiennent des carrousels complexes qui n'implémentent pas ou mal le modèle de conception Tabbed Carousel.

Note : le modèle de conception Tabbed Carousel est un sous-ensemble du modèle de conception Carousel, il est décrit dans la section "[Tabbed Carousel Elements](#)".

Exemple(s)

<p>Avis du HCFP sur le 1^{er} projet de loi de finances rectificative pour 2021 : Le Haut Conseil note que le chemin de résorption du déficit et la soutenabilité des finances publiques constituent des enjeux centraux de la stratégie financière de la France et appellent la plus grande vigilance.</p> <p>Ratio de dette publique sur PIB</p>  <p>Source : Insee ; PLFR n°1 et LPPF de janvier 2018</p> <p>Haut Conseil des Finances Publiques</p>	<p>Page d'accueil, le carrousel ne respecte pas le motif de conception ARIA Carousel.</p>
--	---

Correction(s)

- Pour tous les carrousels complexes ci-dessous, utiliser ou compléter le modèle de conception ARIA Tabbed Carousel :
 - Le carrousel complexe.
- Vérifier qu'il n'existe pas, dans les pages ou les écrans, d'autres carrousels complexes qui nécessiteraient d'utiliser le modèle d'implémentation ARIA Tabbed Carousel.

Ressource(s) :

- Modèle de conception : <https://www.w3.org/TR/wai-aria-practices-1.1/#tabbed-carousel-elements>
- Exemple : <https://www.w3.org/WAI/tutorials/carousels/>

Zone en accordéon (accordion)

Les zones en accordéon présentent des contenus sous la forme de **zones qui s'affichent et se masquent**. La particularité des zones en accordéons que lorsqu'une zone est affichée toutes les autres zones sont masquées.

Certaines pages contiennent des zones en accordéon qui n'implémentent pas ou mal le modèle de conception ARIA Accordion.

Exemple(s)

<p>Le rôle du HCFP</p> <ul style="list-style-type: none">✓ POURQUOI CRÉER UN NOUVEL ORGANISME CHARGÉ DE LA SURVEILLANCE DES FINANCES PUBLIQUES ?✓ EST-CE UN ORGANISME SPÉCIFIQUE À LA FRANCE ?✓ POURQUOI LE HCFP EST-IL PLACÉ AUPRÈS DE LA COUR DES COMPTES ? <p>LE HCFP PEUT-IL FAIRE DES RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE BUDGÉTAIRE AU GOUVERNEMENT ?</p> <p>Non. Le HCFP rend des avis dans le cadre défini par la loi organique du 17 décembre 2012. Ces avis ne sont pas contraignants pour le Gouvernement. Ce sont le Gouvernement et le Parlement qui conduisent la politique budgétaire de la France. En cas d'écart important par rapport à la trajectoire pluriannuelle de finances publiques, constaté par le HCFP à l'occasion de son avis sur le projet de loi de règlement, le Gouvernement tout d'abord prend des mesures correctrices dans le cadre du mécanisme de correction.</p> <p>Les membres du HCFP</p> <ul style="list-style-type: none">✓ LES MEMBRES DU HCFP SONT-ILS RÉMUNÉRÉS ?✓ POURQUOI LES MEMBRES DU HCFP DOIVENT-ILS REMPLIR UNE DÉCLARATION D'INTÉRÊTS ?	<p>Page « Aide », ces deux composants accordéon n'implémentent pas le motif de conception ARIA Accordion.</p>				
<table><thead><tr><th>PAR ANNÉE</th><th>PAR SUJET</th></tr></thead><tbody><tr><td><p>▼ 2021</p><p>Avis n°2021-1 Loi de règlement 2020 (Avril)</p><p>Avis n°2021-2 Programme de stabilité 2021-2027 (Avril)</p><p>Avis n°2021-3 projet de loi de finances rectificative n°1 (Juin)</p><p>> 2020</p><p>> 2019</p><p>> 2018</p><p>> 2017</p><p>Voir les années précédentes</p></td><td><p>▼ PLR</p><p>(Avril 2021)</p><p>Avis n°2021-1 Loi de règlement 2020 (Mai 2020)</p><p>Avis n°2020-3 Loi de règlement 2019 (Juin 2019)</p><p>Avis n°2019-2 Loi de règlement 2018 (Mai 2018)</p><p>Avis n°2018-2 Loi de règlement 2017 (Juin 2017)</p><p>Avis n°2017-2 Loi de règlement 2016 (Mai 2016)</p><p>Avis n°2016-2 Loi de règlement 2015 (Mai 2015)</p><p>Avis n°2015-2 Loi de règlement 2014 (Mai 2014)</p><p>Avis n°2014-2 Loi de règlement 2013 (Mai 2013)</p><p>Avis n°2013-2 Loi de règlement 2012</p><p>> PLFR</p><p>> PSTAB</p><p>> PLPFP</p><p>> PLF et PLFSS</p></td></tr></tbody></table>	PAR ANNÉE	PAR SUJET	<p>▼ 2021</p> <p>Avis n°2021-1 Loi de règlement 2020 (Avril)</p> <p>Avis n°2021-2 Programme de stabilité 2021-2027 (Avril)</p> <p>Avis n°2021-3 projet de loi de finances rectificative n°1 (Juin)</p> <p>> 2020</p> <p>> 2019</p> <p>> 2018</p> <p>> 2017</p> <p>Voir les années précédentes</p>	<p>▼ PLR</p> <p>(Avril 2021)</p> <p>Avis n°2021-1 Loi de règlement 2020 (Mai 2020)</p> <p>Avis n°2020-3 Loi de règlement 2019 (Juin 2019)</p> <p>Avis n°2019-2 Loi de règlement 2018 (Mai 2018)</p> <p>Avis n°2018-2 Loi de règlement 2017 (Juin 2017)</p> <p>Avis n°2017-2 Loi de règlement 2016 (Mai 2016)</p> <p>Avis n°2016-2 Loi de règlement 2015 (Mai 2015)</p> <p>Avis n°2015-2 Loi de règlement 2014 (Mai 2014)</p> <p>Avis n°2014-2 Loi de règlement 2013 (Mai 2013)</p> <p>Avis n°2013-2 Loi de règlement 2012</p> <p>> PLFR</p> <p>> PSTAB</p> <p>> PLPFP</p> <p>> PLF et PLFSS</p>	<p>Page « Liste des avis », les blocs « Par année » et « Par sujet » n'implémentent pas le motif de conception ARIA Accordion.</p>
PAR ANNÉE	PAR SUJET				
<p>▼ 2021</p> <p>Avis n°2021-1 Loi de règlement 2020 (Avril)</p> <p>Avis n°2021-2 Programme de stabilité 2021-2027 (Avril)</p> <p>Avis n°2021-3 projet de loi de finances rectificative n°1 (Juin)</p> <p>> 2020</p> <p>> 2019</p> <p>> 2018</p> <p>> 2017</p> <p>Voir les années précédentes</p>	<p>▼ PLR</p> <p>(Avril 2021)</p> <p>Avis n°2021-1 Loi de règlement 2020 (Mai 2020)</p> <p>Avis n°2020-3 Loi de règlement 2019 (Juin 2019)</p> <p>Avis n°2019-2 Loi de règlement 2018 (Mai 2018)</p> <p>Avis n°2018-2 Loi de règlement 2017 (Juin 2017)</p> <p>Avis n°2017-2 Loi de règlement 2016 (Mai 2016)</p> <p>Avis n°2016-2 Loi de règlement 2015 (Mai 2015)</p> <p>Avis n°2015-2 Loi de règlement 2014 (Mai 2014)</p> <p>Avis n°2014-2 Loi de règlement 2013 (Mai 2013)</p> <p>Avis n°2013-2 Loi de règlement 2012</p> <p>> PLFR</p> <p>> PSTAB</p> <p>> PLPFP</p> <p>> PLF et PLFSS</p>				

Correction(s)

- Pour toutes les zones en accordéon ci-dessous, utiliser ou compléter le modèle de conception ARIA Accordion :
 - Page « Aide », la zone « questions » de chaque catégorie ;
 - Page « Liste des avis », les zones « Par année » et « Par sujet ».
- Vérifier qu'il n'existe pas, dans les pages ou les écrans, d'autres zones en accordéon qui nécessiteraient d'utiliser le modèle de conception ARIA Accordion.

Ressource(s) :

- Modèle de conception : <https://www.w3.org/TR/wai-aria-practices-1.1/#accordion>
- Exemple : <https://www.w3.org/TR/wai-aria-practices-1.1/examples/accordion/accordion.html>

Gestion du focus

Lorsqu'une fonctionnalité ajoute, modifie, supprime ou met à jour un contenu dans la page, il est nécessaire de repositionner le focus (qui représente la position active de l'utilisateur) à l'endroit le plus approprié.

Ces repositionnements de focus sont indispensables pour que l'utilisateur qui ne voit pas l'écran (aveugle par exemple) ou qui utilise des moyens de navigation complexes puisse utiliser chaque fonctionnalité de manière logique et cohérente.

Les exemples les plus fréquents sont les systèmes de navigation dans l'écran, les systèmes de mise à jour de contenu, les téléchargements de fichiers, les fonctions d'ajout ou de suppression.

Repositionner le focus sur une zone de l'écran.

Il arrivera fréquemment que le focus soit repositionné sur un élément qui n'est pas interactif, par exemple une `<div>` ou un titre `<hx>`. Dans ce cas il est nécessaire que l'élément qui sera la cible du repositionnement de focus possède l'attribut `tabindex="-1"`.

Certaines pages contiennent des fonctionnalités qui ajoutent, suppriment, modifient ou mettent à jour du contenu et pour lesquelles la gestion du focus est incohérente.

Les indications ci-dessous proposent des corrections.

Corrections(s)

Page « Liste des avis », à l'activation du bouton « Voir les années précédentes », positionner le focus sur l'élément suivant, c'est-à-dire le bouton « > 2016 ».

Contrôle des fonctionnalités au clavier

Critères RGAA : [7.3](#)

Type d'utilisateurs	Impact	Complexité	Volume
Personnes aveugles, déficientes visuelles, handicapées motrices.	Majeur	Simple	Faible


Toutes les fonctionnalités développées avec JavaScript doivent être utilisables au clavier qui est un mode d'utilisation très répandu parmi les personnes en situation de handicap, notamment les personnes aveugles et les personnes handicapées motrices.

Lorsque l'élément qui déclenche une fonctionnalité est un élément nativement interactif ou qu'il fait partie d'un composant qui utilise un motif de conception ARIA, la fonctionnalité est utilisable au clavier.

Dans le cas inverse il sera nécessaire de rendre l'élément interactif, c'est-à-dire capable de recevoir le focus de tabulation, au moyen de l'attribut `tabindex="0"`.

Certaines pages contiennent des éléments qui déclenchent des fonctionnalités, mais qui ne sont pas utilisables au clavier.

Exemple(s)

	Page d'accueil, la navigation du carousel n'est pas accessible au clavier.
---	--

Corrections(s)

- Pour tous les éléments référencés ci-dessous, placez-les dans un élément `<button></button>` :
 - Page d'accueil, les puces de navigation du carousel.
- Vérifier qu'il n'existe pas, dans les pages ou les écrans, d'autres éléments qui déclenchent des fonctionnalités et qui ne seraient pas utilisables au clavier.

Message de statut

Critères RGAA : [7.5](#)

Type d'utilisateurs	Impact	Complexité	Volume
Personnes aveugles, déficientes visuelles.	Majeur	Simple	Faible

Les messages de statut concernent les **messages d'alerte, de confirmation** ou d'**historisation**. Dans tous ces cas certains utilisateurs, par exemple les personnes aveugles ou les utilisateurs de loupe d'écran vocalisée, risquent de ne pas prendre connaissance de ces messages si leur **restitution** n'est pas **contrôlée**.

L'API ARIA propose plusieurs rôles spécifiques qui permettent de contrôler la restitution de ce type de message ;

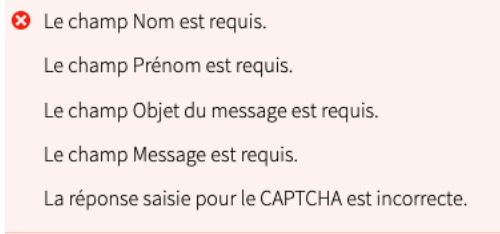

- Le `role="alert"` pour les messages d'alerte ;
- Le `role="status"` pour les messages de confirmation ;
- Le `role="log"` pour les messages d'historisation.

Lorsque ces rôles ne sont pas utilisables, l'utilisation de la propriété `aria-live` peut être envisagée.

L'utilisation appropriée de ces rôles va permettre de déclencher leur vocalisation dès qu'ils deviendront actifs (rendus visibles ou insérés dans le DOM).

Certaines pages contiennent des messages d'alerte, de confirmation ou d'historisation qui n'utilisent pas des rôles appropriés.

Exemple(s)

 <ul style="list-style-type: none">✘ Le champ Nom est requis.Le champ Prénom est requis.Le champ Objet du message est requis.Le champ Message est requis.La réponse saisie pour le CAPTCHA est incorrecte.	Page « Contact », le message d'erreur n'est pas identifié comme tel.
 <p>✔ Votre message a été envoyé.</p>	Page « Contact », le message de succès n'est pas identifié comme tel.

Corrections(s)

- Pour les messages référencés ci-dessous utiliser un `role="alert"` :
 - Le message « Le champ Nom est requis. [...] ».
- Pour les messages référencés ci-dessous utiliser un `role="status"` :
 - Le message « Votre message a été envoyé. ».
- Vérifier qu'il n'existe pas dans les pages ou les écrans d'autre message qui réclameraient un de ces rôles.

Ressources

- [Guide du développeur RGAA 3](#)

Éléments obligatoires

Recommandation :

Vérifier que chaque page Web a un code valide selon le [type de document](#), un [titre](#) pertinent et une indication de [langue par défaut](#). Vérifier que les balises ne sont pas utilisées [uniquement à des fins de présentation](#), que les changements de langues et de direction de sens de lecture sont indiqués.

Indication de type de document et validité du code HTML

Critères RGAA : [8.1](#) - [8.2](#)

Type d'utilisateurs	Impact	Complexité	Volume
Tous	Modéré à fort	Simple	Faible

Les **technologies d'assistances**, comme les lecteurs d'écran ou les systèmes de contrôle à la voix, s'appuient sur le **code des pages** pour générer **les restitutions et les interactions** avec l'utilisateur. Si le code comporte des **erreurs (balises mal fermées par exemple)**, il y a un risque que les fonctionnalités du lecteur d'écran soient impactées, comme la navigation de liens en liens par exemple.

Le RGAA ne requiert pas un code source valide à 100 %, mais il demande que les balises et attributs respectent les spécifications du type de document déclaré. Sauf indication contraire, les attributs et balises non répertoriés par les spécifications sont non applicables (par exemple des attributs de type `ng-xx` et éléments custom issus des framework).

Les erreurs de code qui sont considérées comme des problèmes d'accessibilité sont :

- Des attributs ou balises qui ne respectent pas les règles d'écriture ;
- Des balises imbriquées de manière inappropriées ;
- Des valeurs d'attribut ID répétées ;
- Des attributs HTML doublés sur un même élément.

Certaines pages contiennent des erreurs de code HTML.

Exemple(s)

```
Error Start tag a seen but an element of the same type was already open.
From line 2786, column 40; to line 2786, column 61
ld__item"><a href="/liste-avis">

Error End tag a violates nesting rules.
From line 2786, column 40; to line 2786, column 61
ld__item"><a href="/liste-avis">
```

Corrections(s)

- Vérifier l'absence d'erreur de code HTML dans les pages ou les écrans, par exemple :
 - L'imbrication d'éléments interactifs. Pas de `<a>` dans un `<a>`.

Titre des pages.

Critères RGAA : [8.5](#) - [8.6](#)

Type d'utilisateur	Impact	Complexité	Volume
Personnes aveugles, personnes handicapées motrices.	Fort	Simple	Faible


Le titre de la page (visible dans l'onglet du navigateur) est un **élément de repère** dans le site web. Pour les utilisateurs de lecteur d'écran (utilisateurs aveugles ou grands malvoyants), c'est le premier élément restitué au chargement de la page et il peut être restitué à volonté par l'utilisation d'un raccourci clavier. Pour les personnes handicapées motrices, cela leur permet de naviguer rapidement dans la liste des onglets ouverts par exemple.

Il est donc essentiel d'avoir des **titres de pages pertinents**, concis et très souvent uniques dans le site.

Il existe des cas particuliers, comme les pages dont le contenu est une liste de résultats paginés (ex. : les résultats de recherche), pour lesquels le titre doit au moins contenir le **numéro de page en cours de consultation**.

Certaines pages ne possèdent pas un titre suffisamment pertinent.

Exemple(s)

	<p>Page d'accueil, après l'activation du lien « Page suivante », le nouveau titre de la page ne reprend pas la pagination.</p>
---	--

Corrections(s)

- Page d'accueil, page 2 du carousel, utiliser ce titre : `<title>Accueil - page 2 | Haut Conseil des Finances Publiques</title>`

Balises utilisées uniquement à des fins de présentation.

Critères RGAA : [8.9](#)

Type d'utilisateurs	Impact	Complexité	Volume
Personnes aveugles.	Modéré	Simple	Fort

Les éléments de structure HTML ont chacun une **sémantique** particulière (paragraphe, titre, image, lien, etc.). Si les éléments sont **mal employés** (détournés de leur utilité première), cela peut poser des problèmes aux utilisateurs qui naviguent à l'aide d'une technologie d'assistance (lecteur d'écran, plug-in...). En effet, les technologies d'assistance mettent des raccourcis à disposition permettant de naviguer rapidement entre certains types d'éléments (paragraphe, titres, listes, etc.). Si ces éléments sont mal employés, les utilisateurs ne peuvent pas utiliser ces fonctionnalités de repère et navigation dans le contenu.

Certaines pages contiennent des balises qui sont utilisées uniquement pour créer des effets de présentation.

Exemple(s)

	<p>Page d'accueil, le texte « Le Haut Conseil des finances publiques (HCFP) est chargé [...] » est uniquement structuré avec des <code><div></code>.</p>
--	--

<p><p>est édité par le :</p> <p style="padding-left: 40px;">Haut Conseil des finances publiques 13 rue Cambon 75100 Paris cedex 01 + 33 (0)1 42 98 95 00</p> <hr/> <p><p></p> <hr/> <p><p>Directeur de publication : Pierre Moscovici, président</p> <hr/> <p><p></p> <hr/> <p><p>Responsable éditorial : Éric Dubois</p> <hr/> <p><p></p>	<p>Page « Mentions légales », on trouve des paragraphes (<p>) vides servant à créer des espacements.</p>
--	--

Corrections(s)

- Modifier le balisage pour les éléments ci-dessous :
 - Pour le texte « Le Haut Conseil des finances publiques (HCFP) est chargé [...] », remplacer la <div> par un <p>.
- Supprimer les paragraphes vides et réaliser les mises en forme uniquement en CSS.
- Vérifier qu'il n'existe pas dans les pages ou les écrans d'autres cas similaires.

Structuration de l'information

Recommandation :

Utiliser des [titres](#), des [listes](#), des abréviations et des citations pour structurer l'information. S'assurer que la structure du document est cohérente.

Titrage des contenus.

Critères RGAA : [9.1](#)

Type d'utilisateurs	Impact	Complexité	Volume
Personnes aveugles, personnes handicapées motrices.	Fort	Moyenne	Modéré

Le titrage des contenus est une étape importante dans la structuration des contenus. Cela répond à deux besoins :

1. identifier rapidement un contenu recherché ;
2. naviguer rapidement dans le contenu en se déplaçant de titre en titre. Un titrage correct fournit à certains utilisateurs comme les personnes aveugles et les personnes handicapées motrices des fonctionnalités de navigation rapide dans le contenu.

La hiérarchie de titres doit être **cohérente**. Une hiérarchie cohérente est une hiérarchie qui ne contient pas de saut dans les niveaux de titres. Par exemple, après un <h2> on doit trouver un <h3> ou un autre <h2>, mais surtout pas un <h4>. Par ailleurs tous les titres nécessaires à la structuration des contenus doivent être présents.

Note : Les titres présents dans les fenêtres modales doivent être gérés à part de la page. Il faut donc partir de zéro pour la hiérarchie dans ces fenêtres, comme pour une page indépendante. Le premier titre d'une fenêtre modale sera donc un titre de niveau 1.

Astuce : pour valider la structure de votre page, vous pouvez utiliser l'extension [Firefox HeadingsMap](https://addons.mozilla.org/fr/firefox/addon/headingsmap/)⁶. Lorsque l'extension est active, sélectionnez l'onglet « Headings » et vérifiez la cohérence et l'imbrication des titres.

Certaines pages ont une structure de titrage incohérente.

Exemple(s)

	<p>Page d'accueil, la hiérarchie des titres n'est pas cohérente.</p>
	<p>Page d'accueil, les noms des actualités doivent être des titres.</p>
	<p>Page « Contact », la hiérarchie des titres n'est pas cohérente.</p>
	<p>Page « Aide » :</p> <ul style="list-style-type: none"> des titres <code><h2></code> sont vides ; la hiérarchie des titres n'est pas cohérente.

⁶ <https://addons.mozilla.org/fr/firefox/addon/headingsmap/>

Corrections(s)

- Modifier la structure de titrage en fonction des indications ci-dessous :
 - Page d'accueil :
 - le texte « Pagination » doit être un titre de niveau 2 ;
 - le texte « Nos Actualités » doit être un titre de niveau 2 ;
 - le texte « Nos Activités » doit être un titre de niveau 2 ;
 - le texte « Je reste informé(e) » doit être un titre de niveau 2 ;
 - les noms des actualités doivent être des titres de niveau 3. Par exemple le texte « Le Haut Conseil a adopté un avis relatif au premier projet de loi de finances rectificative pour 2021 ».
 - Page « Contact », le texte « Vous pouvez aussi contacter le Haut Conseil des Finances Publiques par voie postale: » doit être un titre de niveau 2.
 - Page « Aide » :
 - supprimer les titres <h2> vides ;
 - le texte « Le rôle du HCFP » doit être un titre de niveau 2 ;
 - le texte « Les membres du HCFP » doit être un titre de niveau 2 ;
 - le texte « Le fonctionnement du HCFP » doit être un titre de niveau 2.
- Vérifier qu'il n'existe pas, dans les pages ou les écrans, de problèmes similaires.

Ressource(s)

- [Titrage du contenu — Fiche 3 : Contenu — Guide de l'intégrateur RGAA 3](#)

Structuration des listes.

Critères RGAA : [9.3](#)

Type d'utilisateurs	Impact	Complexité	Volume
Personnes aveugles.	Fort	Moyenne	Modéré

La structuration en listes permet aux utilisateurs de lecteurs d'écran de **consulter plus rapidement le contenu**, grâce à des raccourcis spécifiques.


L'utilisation de listes indexées () permet, en outre, de restituer parfaitement l'ordre hiérarchique des contenus.

L'utilisation de liste de définition (<dl>) permet d'associer un terme à sa définition.

Enfin, dans le cas d'une succession de liens la structuration en liste permet de **faire une distinction claire entre chaque lien**, ce qui peut s'avérer indispensable dans le cas d'éléments de navigation par exemple.

Certaines pages contiennent des contenus présentés sous forme de liste qui n'utilisent pas, ou mal, les éléments de listes HTML.

Exemple(s)

	Page d'accueil, les liens du bloc « Nos Activités » doivent être une liste.
--	---

<ul style="list-style-type: none"> ✓ POURQUOI CRÉER UN NOUVEL ORGANISME CHARGÉ DE LA SURVEILLANCE DES FINANCES PUBLIQUES ? ✓ EST-CE UN ORGANISME SPÉCIFIQUE À LA FRANCE ? ✓ POURQUOI LE HCFP EST-IL PLACÉ AUPRÈS DE LA COUR DES COMPTES ? ✓ LE HCFP PEUT-IL FAIRE DES RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE BUDGÉTAIRE AU GOUVERNEMENT ? 	<p>Page « Aide », les questions de chaque catégorie doivent former des listes.</p>		
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center; padding: 5px;">COMMENT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="padding: 10px;"> <ul style="list-style-type: none"> - Examen du réalisme des prévisions macroéconomiques à court terme et à moyen terme - Examen du réalisme de l'estimation de la croissance potentielle - Examen de la cohérence de la trajectoire de solde structurel avec les engagements européens de la France </td> </tr> </tbody> </table>	COMMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Examen du réalisme des prévisions macroéconomiques à court terme et à moyen terme - Examen du réalisme de l'estimation de la croissance potentielle - Examen de la cohérence de la trajectoire de solde structurel avec les engagements européens de la France 	<p>Page « Calendrier des travaux », les listes à l'intérieur du tableau ne sont pas identifiées comme telles.</p>
COMMENT			
<ul style="list-style-type: none"> - Examen du réalisme des prévisions macroéconomiques à court terme et à moyen terme - Examen du réalisme de l'estimation de la croissance potentielle - Examen de la cohérence de la trajectoire de solde structurel avec les engagements européens de la France 			

Corrections(s)

- Pour les contenus référencés ci-dessous, utiliser une liste non ordonnée ``
 - Page d'accueil, les liens du bloc « Nos Activités » ;
 - Page « Aide », les questions de chaque catégorie ;
 - Page « Calendrier des travaux », les listes à l'intérieur du tableau.
- Vérifier qu'il n'existe pas, dans les pages ou les écrans, d'autres contenus présentés sous forme de liste qui nécessiteraient d'utiliser un format de liste HTML.

Ressource(s)

- [Listes — Fiche 3 : Contenus — Guide de l'intégrateur RGAA 3](#)
- [Fiche 8 : Listes à puces et listes numérotées – Guide « Contribuer sur le Web de manière accessible »](#)

Présentation de l'information

Recommandation :

Utiliser des [feuilles de styles](#) pour contrôler la [présentation de l'information](#). Vérifier l'effet de l'agrandissement des [tailles des caractères](#) sur la lisibilité. S'assurer que les liens sont correctement identifiables, que la [prise de focus](#) est signalée, que l'interlignage est suffisant et donner la possibilité à l'utilisateur de contrôler la justification des textes. S'assurer que les textes cachés sont [correctement restitués](#) et que l'information n'est pas donnée uniquement par la forme ou la position d'un élément. S'assurer que les contenus sont lisibles et utilisables dans une fenêtre de largeur réduite. Veiller à ce que l'application de paramètres typographiques n'entraîne pas la perte de contenu ou de fonctionnalité. S'assurer que les contenus qui apparaissent au survol et à la prise de focus puissent être contrôlés par l'utilisateur.

Utilisation exclusive de CSS pour la présentation.

Critères RGAA : [10.1](#)

Type d'utilisateurs	Impact	Complexité	Volume
Personnes déficientes visuelles, personnes ayant des troubles cognitifs.	Fort	Moyenne à complexe	Modéré

Certains utilisateurs qui présentent des **déficiences visuelles** ou des **troubles cognitifs** (dyslexiques par exemple) vont avoir besoin d'**adapter la présentation des pages** avec leurs propres mises en forme. Cela est possible sans difficulté si le site web utilise exclusivement les feuilles de styles CSS pour réaliser les mises en forme. L'utilisation d'attributs et balises HTML de mise en forme rend ces adaptations plus compliquées, sinon impossibles.

Le RGAA donne la liste des attributs et balises qu'il est interdit d'utiliser :

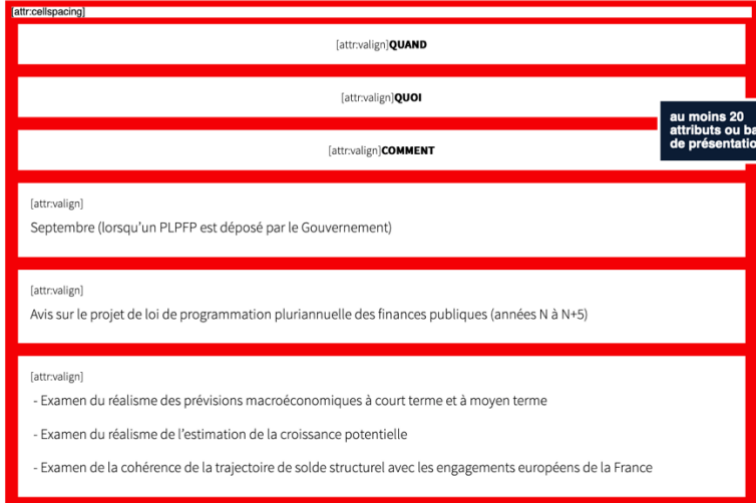
Les éléments (`basefont`, `blink`, `center`, `font`, `marquee`, `s`, `strike`, `tt` et `big`) et les attributs (`align`, `alink`, `background`, `bgcolor`, `border`, `cellpadding`, `cellspacing`, `char`, `charoff`, `clear`, `compact`, `color`, `frameborder`, `hspace`, `link`, `marginheight`, `marginwidth`, `text`, `valign`, `vlink`, `vspace`, `size`) sont interdits.

Note : Les attributs `width` et `height` utilisés sur d'autres éléments que les balises ``, `<object>`, `<embed>`, `<canvas>` et `<svg>`, sont également interdits.

Note importante : le recours à l'attribut `style` pour embarquer des directives CSS dans le code des pages est une méthode tout à fait conforme, car il s'agit bien de styles CSS.

Certaines pages contiennent des contenus qui utilisent des balises ou des attributs de mise en forme.

Exemple(s)

	<p>Le champ « adresse email » possède un attribut interdit <code>size</code>.</p>
	<p>Page « Contact », les <code><iframe></code> reCAPTCHA ont des attributs interdits <code>width</code>, <code>height</code> et <code>frameborder</code>.</p>
<p>Calendrier des travaux</p> 	<p>Page « Calendrier des travaux », le tableau a des attributs interdits <code>width</code>, <code>cellspacing</code>, <code>cellpadding</code>, <code>border</code> et <code>valign</code>.</p>

Corrections(s)

- Remplacez-le par des directives de styles CSS toutes les balises et tous les attributs de mise en forme référencés par exemple :
 - Attributs `size`, `width` (sur `<iframe>` et sur `<table>`, `height` (sur `<iframe>`), `frameborder`, `cellspacing`, `cellpadding`, `border` et `valign`.

- Vérifier qu'il n'existe pas, dans les pages ou les écrans, d'autres contenus qui ont recourt à des balises ou des attributs de mise en forme.

Ressource(s)

- [Fiche 8 : Mise en forme exclusive via CSS – Guide de l'intégrateur RGAA 3](#)

Ordre réel des contenus

Critères RGAA : [10.3](#)

Type d'utilisateurs	Impact	Complexité	Volume
Personnes aveugles.	Majeur	Moyenne à complexe	Faible

Certains utilisateurs comme les personnes aveugles vont **parcourir les contenus dans l'ordre dans lequel ils sont insérés dans le code HTML**, indépendamment de **l'ordre visuel dans la présentation à l'écran**. Il est important que cet ordre soit logique et cohérent pour éviter les pertes d'informations et les incompréhensions.

On peut tester facilement l'ordre réel des contenus en désactivant CSS ce qui affichera les contenus dans l'ordre dans lequel ils sont insérés dans le code HTML.


La meilleure méthode consiste à respecter un ordre logique et cohérent dans le code HTML et utiliser CSS pour repositionner les contenus dans l'ordre visuel voulu.

[Voir un exemple de repositionnement CSS avec Flexbox \(en anglais\)](#)

Note : les bandeaux d'acceptation des cookies sont particulièrement concernés par cette problématique. Ils doivent être systématiquement présents en premier dans le code HTML, car ils représentent une condition de consultation préalable. Ils peuvent, en revanche être présentés ailleurs, par exemple en bas de page, dans la présentation visuelle.

Certaines pages contiennent des contenus qui ne se présentent pas, dans le code HTML, dans un ordre logique et cohérent.

Exemple(s)

 <p>14 mai 2021</p>	<p>Page d'accueil, bloc « Nos Actualités », la date de chaque actualité se trouve avant le titre auquel elle réfère.</p>
--	--

Corrections(s)

- Modifier l'ordre des contenus dans le code HTML, comme indiqué ci-dessous :
 - Page d'accueil, positionner la date après le titre dans le code source. Vous pouvez repositionner la date avant le titre visuellement.
- Vérifier qu'il n'existe pas, dans les pages ou les écrans, de contenus qui se présenteraient dans un ordre incohérent dans le code HTML.

Ressource(s)

- [Fiche 8 : Contenu compréhensible sans CSS – Guide de l'intégrateur RGAA 3](#)

Synchronisation des couleurs de police et de fond d'élément

Critères RGAA : 10.5

Type d'utilisateurs	Impact	Complexité	Volume
Personnes déficientes visuelles.	Fort	Simple à complexe	Faible

La plupart des navigateurs proposent à l'utilisateur de **personnaliser les jeux de couleurs utilisées pour les polices et les fonds d'éléments**. Certaines technologies d'assistance ou des plugins proposent également les mêmes fonctionnalités de personnalisation.

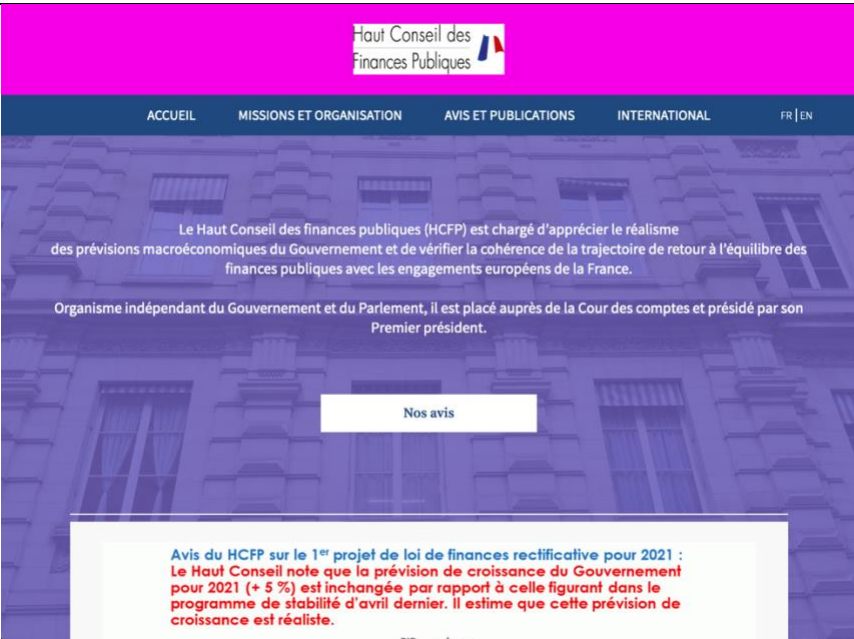
Lorsque l'auteur des contenus utilise une couleur de police sans spécifier de couleur de fond cela peut rendre le texte illisible si la couleur de police choisie par l'auteur est identique à la couleur de fond par défaut choisie par l'utilisateur.

Il est donc nécessaire pour les auteurs d'associer systématiquement une couleur de fond à chaque déclaration de couleur de police. La couleur de fond peut être déclarée sur l'élément lui-même ou sur un parent.

Note : cela concerne également les effets de couleur de fond d'élément réalisés au moyen d'image en propriété de fond (`background`) qui doivent être systématiquement associés à une couleur de fond par une déclaration CSS.

Certaines pages contiennent des contenus pour lesquels une couleur de police n'est pas associée avec une couleur de fond.

Exemple(s)

	<p>La page ne possède pas de couleur de fond.</p>
<p>Vous pouvez aussi contacter le Haut Conseil des Finances Publiques par voie postale:</p> <p>Haut Conseil des finances publiques (HCFP) 13 rue Cambon 75100 Paris Cedex 1</p>	<p>Page « Contact », le texte « Vous pouvez aussi [...] » ne possède pas de couleur de police.</p>

Corrections(s)

- Associer une couleur de fond d'élément pour les éléments suivants :
 - Corps de la page `<body>`.
- Associer une couleur de police pour les éléments suivants :

- o Corps de la page `<body>`.
- Vérifier qu'il n'existe pas, dans les pages ou les écrans, d'autres contenus pour lesquels une couleur de police n'est pas associée avec une couleur de fond.

Indication visuelle de la prise de focus (outline)

Critères RGAA : [10.7](#)

Type d'utilisateurs	Impact	Complexité	Volume
Personnes handicapées motrices	Majeur	Simple	Faible


Les utilisateurs qui ne peuvent pas utiliser la souris ont besoin de pouvoir se **repérer dans la page** lorsqu'ils naviguent avec la touche de **tabulation**.

Par défaut le navigateur propose une **indication visuelle de la prise de focus** sous la forme d'un effet de bordure. Cet effet de bordure est personnalisable au moyen de la directive `outline`.

Supprimer cette indication visuelle de prise de focus, par exemple en utilisant des directives comme `outline:none`, rend la navigation dans le contenu très difficile et dans la plupart des cas impossible pour les personnes qui ne peuvent pas utiliser la souris.

Certaines pages contiennent des éléments pour lesquels l'indication visuelle de la prise de focus est désactivée.

Exemple(s)

SYNTHÈSE DE L'AVIS		Page « Avis », le bouton « + » n'a pas de style à l'état focus.
------------------------------------	---	---

Corrections(s)

- Supprimer dans les `CSS` toutes les directives visant à supprimer ou rendre invisible l'indication visuelle de la prise de focus (`outline`), par exemple pour les éléments :
 - o Page d'accueil, les boutons d'affichage et de masquage de zones.
- Si ce n'est pas possible, vous pouvez surcharger les styles existants pour proposer une indication visuelle de la prise de focus personnalisée et dans ce cas, vous devez vous assurer que la prise de focus définie respecte les requis de contraste (rapport de contraste de 3 entre la couleur de l'indication du focus et les couleurs environnantes) ;
- Vérifier qu'il n'existe pas, dans les pages ou les écrans, d'autres éléments pour lesquels l'indication visuelle de la prise de focus serait également supprimée ou dégradée.

Ressource(s)

- [Fiche 7 : Conserver l'outline – Guide de l'intégrateur RGAA 3](#)

Redistribution des contenus (reflow)

Critères RGAA : [10.11](#)

Type d'utilisateurs	Impact	Complexité	Volume
---------------------	--------	------------	--------

Personnes déficientes visuelles, personnes handicapées motrices.	Majeur	Complexe	Faible
--	--------	----------	--------

Certains utilisateurs comme les grands déficients visuels vont utiliser des loupes à **très fort grossissement**, d'autres comme des personnes handicapées motrices vont utiliser des **dispositifs qui tentent de redistribuer les contenus** afin de les **afficher sur une seule colonne** pour en faciliter la consultation et la navigation.

Cela correspond à des largeurs d'affichage réduites et il est nécessaire que dans ces conditions les contenus puissent être consultés, plus précisément :

- Pour les contenus dont le sens de lecture est vertical, les informations et fonctionnalités doivent être disponibles sans utilisation du défilement horizontal, dans une fenêtre de 320px de large ;
- Pour les contenus dont le sens de lecture est horizontal, les informations et fonctionnalités doivent être disponibles sans utilisation du défilement vertical, dans une fenêtre de 256px de large.

Les techniques de développement responsive peuvent être d'une grande aide pour prendre en charge ce type de consultation.

Note : cette problématique ne s'applique pas aux contenus dont la nature ne peut pas satisfaire les conditions de consultation définies plus haut. Par exemple un tableau, une carte, une image peuvent excéder la largeur de 320px et déclencher l'apparition de la barre de défilement horizontale.

Pour certaines pages, les contenus ne sont pas consultables dans des conditions de consultation limitées.

Exemple(s)

		<p>Page d'accueil, il est nécessaire d'utiliser la barre de défilement horizontale pour pouvoir utiliser le carousel. Les titres des actualités et leur lien « Consulter le document » se superposent.</p>
--	---	--

<p>D'ACTIVITÉ</p>  <p>INTERNATION</p>		<p>Page d'accueil, le texte « International » est tronqué.</p>
<p>AVIS RELATIF AUX PRÉVISIONS MACROÉCONOMIQUES ASSOCIÉES AU PROGRAMME DE STABILITÉ POUR LES ANNÉES 2019 À 2022</p> 		<p>Page « Avis », le titre est tronqué.</p>

Corrections(s)

- Modifier les styles CSS pour pouvoir linéariser les contenus lorsque la fenêtre de consultation est réduite à 320 px de large.

Personnalisation des contenus (interlignages, interlettrages, les espaces entre les mots et entre les paragraphes)

Critères RGAA : [10.12](#)

Type d'utilisateurs	Impact	Complexité	Volume
Personnes dyslexiques.	Fort	Moyenne	Faible

Certains utilisateurs comme les **dyslexiques** par exemple utilisent des dispositifs qui permettent de **modifier l'apparence du texte** en augmentant certaines propriétés comme l'espacement entre les lignes, les paragraphes, les mots et les caractères.

Dans ces conditions de consultation, les contenus doivent demeurer lisibles et ne pas comporter de contenu tronqué ou superposé par exemple.

Les valeurs de personnalisation sont :

- L'interlignage, propriété CSS `line-height` augmentée jusqu'à 1,5 fois la taille de la police ;
- L'espacement entre les paragraphes, propriété CSS `margin` augmentée jusqu'à 2 fois la taille de la police ;
- L'espacement des lettres, propriété CSS `letter-spacing`, augmentée jusqu'à 0,12 fois la taille de la police ;
- L'espacement des mots, propriété CSS `word-spacing` augmentée jusqu'à 0,16 fois la taille de la police.

Note : pour pouvoir tester, vous pouvez utiliser ce bookmarklet : [Text Spacing Bookmarklet](#).

Dans certaines pages, les contenus ne sont pas consultables lorsque leur apparence est modifiée (l'espacement entre les lignes, les paragraphes, les mots et les caractères.).

Exemple(s)

<p>2 JUIN 2021</p> <p>Le Haut Conseil a adopté un avis relatif au premier projet de loi de finances rectificative pour 2021</p> <p>Consulter le document</p>	<p>14 AVRIL 2021</p> <p>Le Haut Conseil a adopté un avis relatif aux prévisions macroéconomiques associées au programme de stabilité pour les années 2021 à 2027</p> <p>Consulter le document</p>	<p>Page d'accueil, les liens « Consulter le document » ne sont plus lisibles.</p>
<p>14 AVRIL 2021</p> <p>Le Haut Conseil des finances publiques a adopté un avis relatif au solde structurel des administrations publiques présenté dans le projet de loi de règlement de 2020</p> <p>Consulter le document</p>	<p>14 AVRIL 2021</p> <p>Le secrétariat permanent du Haut Conseil des finances publiques publie une note d'étude sur le coût net des mesures de soutien aux revenus des ménages et des entreprises en 2020</p> <p>Consulter le document</p>	

Corrections(s)

- Modifier les styles CSS pour pouvoir rendre tous les contenus lisibles lorsque l'espacement entre les lignes, les paragraphes, les mots et les caractères est augmenté, par exemple pour les textes :
 - Page d'accueil, bloc « Nos Actualités », liens « Consulter le document ».
- Vérifier qu'il n'existe pas, dans les pages ou les écrans, d'autres contenus qui ne seraient pas lisibles lorsque l'espacement entre les lignes, les paragraphes, les mots et les caractères est augmenté.

Contenus additionnels apparaissant au survol ou à la prise de focus (hover, focus, style CSS)

Critères RGAA : [10.13](#) - [10.14](#)

Type d'utilisateurs	Impact	Complexité	Volume
Personnes aveugles, personnes déficientes visuelles, personnes handicapées motrices.	Majeur	Complexe	Faible

Beaucoup d'utilisateurs peuvent avoir du mal à **accéder aux contenus qui apparaissent** lorsqu'on **survole un élément à la souris** ou lorsque ces contenus apparaissent à **la prise de**

focus par la tabulation. En outre, lorsque ces contenus se superposent il peut être excessivement compliqué pour certains utilisateurs de les masquer.


Ces contenus doivent donc pouvoir être contrôlés par les utilisateurs :

- Si les contenus additionnels se superposent à d'autres contenus, ils doivent pouvoir être masqués par une action de l'utilisateur, par exemple par la touche `ESCAPE` ;
- Ils doivent demeurer visibles jusqu'à ce que l'utilisateur retire le pointeur de la souris ou qu'il quitte l'élément déclenchant avec la tabulation ;
- Ils doivent pouvoir être survolés par le pointeur de la souris sans disparaître ;
- L'affichage du contenu additionnel doit pouvoir être réalisé avec le pointeur de la souris et la tabulation.

Note : Les éléments natifs du navigateur (par exemple l'infobulle générée, par l'attribut `title`) ou qui correspondent à un modèle de conception ARIA (par exemple une fenêtre modale) ne sont pas concernés. Leur comportement étant pris en charge par le navigateur ou le modèle de conception ARIA.

Certaines pages contiennent des contenus additionnels qui ne sont pas contrôlables par l'utilisateur, ne s'affichent pas au clavier ou posent des problèmes de consultation.

Exemple(s)

	<p>Les sous-menus du menu principal au survol ne peuvent se masquer avec la touche <code>ESCAPE</code>.</p> <p>Les sous-menus du menu principal ne peuvent être rendus visibles à la prise de focus.</p>
--	--

Corrections(s)

- Pour tous les contenus référencés ci-dessous, modifier le comportement pour qu'ils apparaissent également à la tabulation:
 - Les sous-menus du menu principal.
- Pour tous les contenus référencés ci-dessous, implémenter un événement pour que l'utilisateur puisse les masquer immédiatement avec la touche `ESCAPE` ;
 - Les sous-menus du menu principal.
- Vérifier qu'il n'existe pas, dans les pages ou les écrans, d'autres contenus qui nécessiteraient les mêmes adaptations.

Formulaires

Recommandation :

Associer pour chaque formulaire chacun de ses champs à son étiquette, grouper les champs dans des blocs d'informations de même nature, regrouper les items de même nature dans les listes de choix, donner à chaque bouton un intitulé explicite. Vérifier la présence d'aide à la saisie, s'assurer que le contrôle de saisie est accessible et que l'utilisateur peut contrôler les données à caractère financier, juridique ou personnel.

Étiquettes des champs de formulaire

Critères RGAA : [11.1](#) - [11.2](#) - [11.3](#)

Type d'utilisateurs	Impact	Complexité	Volume
Personnes aveugles, Personnes déficientes visuelles, personnes handicapées motrices intellectuelles ou cognitives.	Majeur	Simple	Faible

Certains utilisateurs, comme les personnes aveugles vont **accéder aux champs de formulaires sans avoir la possibilité de consulter les textes qui les entourent**, d'autres peuvent avoir des **problèmes de compréhension des intitulés** de champs (étiquettes), enfin les utilisateurs de contrôle vocal devront pouvoir **atteindre un champ en prononçant l'étiquette visible**.

Les étiquettes de champs doivent :

- être pertinentes ;
- être correctement reliées au champ correspondant ;
- être cohérentes lorsque plusieurs champs de fonction identique sont proposés à la saisie.

Il existe plusieurs méthodes pour lier les étiquettes de champ : les propriétés `aria-labelledby` et `aria-label`, l'utilisation d'une balise `<label>` ou l'attribut `title`.

```
aria-labelledby
<p id="id-label">étiquette</p><input type="text" aria-labelledby="id-label" />

aria-label
<input type="text" aria-label="étiquette" />

balise label
<label for="id-champ">étiquette</label><input type="text" id="id-champ" />

attribut title
<input type="text" title="étiquette" />
```

La méthode native qui utilise une balise `<label>` devrait être systématiquement privilégiée.


Quel que soit la méthode choisie, vous devez vous assurer que **tous les champs de formulaires ont une étiquette visible**, a minima un attribut `title`.

À noter également que pour qu'une étiquette soit déclarée pertinente, **l'intitulé visible doit être contenu dans le nom accessible**. Ainsi, si le nom accessible d'un champ de formulaire est donné par une propriété `aria-label` et le nom visible est donné par un passage de texte à proximité du champ, alors ce passage de texte visible doit être contenu dans le nom accessible, ici la propriété `aria-label`.

```
<p>étiquette</p>
<input type="text" aria-label="étiquette du champ" />
```

Certaines pages contiennent des champs de formulaire qui n'ont pas d'étiquette ou pour lesquels l'étiquette n'est pas suffisamment pertinente ou n'est pas liée au champ concerné.

Exemple(s)

	Le champ « adresse email » n'a pas d'étiquette.
---	---

Corrections(s)

- Pour tous les champs référencés ci-dessous ajouter une étiquette visible à proximité du champ, ou ajouter un attribut `title` pour fournir une étiquette visible :
 - Le champ « adresse email ».
- Vérifier qu'il n'existe pas, dans les pages ou les écrans, d'autres champs qui nécessiteraient les mêmes adaptations.

Ressource(s)

- [Pertinence des étiquettes de champs – Fiche 3 : Formulaires – Guide du concepteur RGAA 3](#)
- [Étiquettes – Fiche 6 : Formulaires – Guide de l'intégrateur RGAA 3](#)

Contrôle de saisie et aide à la saisie

Critères RGAA : [11.10](#) – [11.11](#)

Type d'utilisateurs	Impact	Complexité	Volume
Personnes aveugles, personnes handicapées intellectuelles.	Majeur	Simple	Faible

Les formulaires sont souvent accompagnés de **message d'aide, d'erreur ou de confirmation**. Certains utilisateurs comme les personnes aveugles peuvent ne pas prendre connaissance de ces messages. D'autres comme les personnes handicapées intellectuelles peuvent ne pas les comprendre.

Plusieurs catégories de messages sont considérées : les indications de champs obligatoires, les messages d'erreurs de saisie, les indications de format obligatoires, les messages d'aides.

Les principes à respecter sont les suivants :

- Indiquer les champs obligatoires avant la saisie sauf si tous les champs optionnels sont indiqués.
L'indication peut être un texte explicite situé avant le formulaire, dans le `label`, dans un texte lié au champ par la propriété `aria-describedby` ou par l'intermédiaire d'un attribut `title`. Cette indication peut être accompagnée ou non de la propriété `aria-required` ou l'attribut `required` ;
- Indiquer si nécessaire les formats de saisie obligatoires qui font l'objet d'une vérification.
L'indication peut être dans le `label`, dans un texte explicite lié au champ par la propriété `aria-describedby` ou par l'intermédiaire d'un attribut `title` ;
- Lier tous les messages d'aide ou d'erreur aux champs concernés en positionnant le message d'erreur dans le `label` ou en le liant avec la propriété `aria-describedby` ;
- Ajouter dans les messages d'erreur liés aux formats obligatoires un exemple de saisie réelle, par exemple pour l'email, le téléphone, etc.

Lier un texte à un champ avec la propriété `aria-describedby` :


```
<label for="id-champ">Email (nom@site.com)</label>
<input type="text" id="id-champ" aria-describedby="id-msg" />
<p id="id-msg">Saisissez une adresse valide, par exemple : jean.dupont@access43.net.</p>
```

Important : la propriété `aria-describedby` ne doit être renseignée que lorsque le message est affiché, lorsqu'il est masqué la propriété `aria-describedby` doit être supprimée. Si plusieurs passages de texte doivent être liés au champ concerné, les passages de texte liés doivent posséder un attribut `tabindex="-1"` pour qu'ils soient restitués sous IE11.

Note : il existe des racines numéros de téléphone réservées pour le cinéma qui peuvent être utilisées comme exemple de saisie : 01 99 00 – 02 61 91 – 03 53 01 – 04 65 71 – 05 36 49 – 06 39 98.

Certaines pages contiennent des indications de champs obligatoires mal utilisées, des indications de format obligatoire absentes ou non pertinentes, des exemples de saisie réelle absents des messages d'erreur ou des messages d'aide ou d'erreur qui ne sont pas liés aux champs concernés.

Exemple(s)

	Le champ « adresse email » attend un format particulier qui n'est pas spécifié.
---	---

	<p>Page « Contact » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les champs obligatoires ne sont pas identifiés ; • Le champ « adresse email » attend un format particulier qui n'est pas spécifié ; • Les messages d'erreur ne sont pas correctement reliés à leur champ respectif.
--	---

Corrections(s)

- Pour la page « Contact », ajouter un texte avant le formulaire pour indiquer que tous les champs sont obligatoires ;
- Indiquer dans le `label`, dans un attribut `title` ou par un texte lié au champ concerné par une propriété `aria-describedby` les formats obligatoires, par exemple :
 - Pour le champ « adresse email » ajouter "[nom@site.com](#)" pour indiquer le format de saisie d'un email.
- Pour chaque champ en erreur, lui relier un texte décrivant l'erreur ;
- Compléter les messages d'erreur relatifs aux formats obligatoires pour les saisies ci-dessous :
 - Pour la saisie d'email, utilisez « Saisir une adresse email valide, par exemple [jean.dupont@access42.net](#) ».
- Vérifier qu'il n'existe pas, dans les pages ou les écrans, d'autres indications de champ obligatoires, d'indication de format ou de message d'aide et d'erreur qui nécessiteraient des adaptations similaires.

Ressource(s)

- [Fiche 6 : Aides à la saisie – Guide de l'intégrateur RGAA 3](#)

Indication de la nature des saisies (autocomplete)

Critères RGAA : [11.13](#)

Type d'utilisateurs	Impact	Complexité	Volume
Personnes handicapées intellectuelles, personnes handicapées motrices.	Fort	Simple	Faible

La saisie d'un formulaire peut être particulièrement **laborieuse** et nécessiter des **charges de travail considérables** pour certains utilisateurs qui vont utiliser des technologies d'assistance très complexes ou qui ne sont pas capables de comprendre les types de données attendues.

La WAI propose d'utiliser un système de déclaration de type de donnée normée au moyen de l'attribut `autocomplete` : par exemple `autocomplete="email"` indique qu'il s'agit d'une saisie d'adresse mail.

Ces indications peuvent être utilisées par le navigateur pour proposer des fonctionnalités de **remplissage automatique** des champs ainsi identifiés. Ce dispositif peut être d'une aide

considérable pour les utilisateurs. Cela concerne plus spécifiquement les données à caractère personnel.

La liste des valeurs à utiliser est disponible ici : [Input Purposes for User Interface Components](#)

Note : il peut exister des situations, notamment liées à la sécurité, dans lesquelles ce dispositif pourrait ne pas être utilisé. Dans ce cas une dérogation pourrait être envisagée.

Certaines pages contiennent des champs pour lesquels la nature de la saisie n'est pas indiquée.

Exemple(s)

adresse email		La nature du champ « adresse email » n'est pas indiquée.
Nom	Prénom	Page « Contact », la nature des champs « Nom », « Prénom » et « Email » n'est pas indiquée.
Email	Objet du message	

Corrections(s)

- Pour tous les champs référencés ci-dessous, implémenter un attribut `autocomplete` avec les valeurs ad hoc :
 - Pour les champs « adresse email », utiliser `autocomplete="email"` ;
 - Pour le champ « Nom », utiliser `autocomplete="family-name"` ;
 - Pour le champ « Prénom », utiliser `autocomplete="given-name"`.
- Vérifier qu'il n'existe pas, dans la page ou dans l'écran, d'autres champs qui nécessiteraient des adaptations similaires.

Navigation

Recommandation :

Faciliter la navigation dans un [ensemble de pages](#) par au moins deux [systèmes de navigation](#) différents ([menu de navigation](#), [plan du site](#) ou [moteur de recherche](#)), un fil d'Ariane et l'indication de la page active dans le menu de navigation. Identifier les groupes de liens importants et la [zone de contenu](#) et donner la possibilité de les [éviter par des liens de navigation interne](#). S'assurer que l'[ordre de tabulation](#) est cohérent et que la page ne comporte pas de piège au clavier. S'assurer que les [raccourcis clavier](#) qui utilisent une seule touche sont contrôlables par l'utilisateur.

Systèmes de navigation

Critères RGAA : [12-1](#) – [12-3](#)

Type d'utilisateurs	Impact	Complexité	Volume
Personnes handicapées motrices, personnes handicapées intellectuelles ou cognitives	Modéré	Simple	Faible

Pour certains utilisateurs, personnes handicapées motrices, intellectuelles ou cognitives, certains **systèmes de navigation** comme des menus complexes par exemple peuvent se révéler trop **difficiles à utiliser**.

Dans ces situations la mise à disposition d'un système de navigation alternatif est d'une grande aide.

On considère **trois systèmes de navigation** : le menu de navigation principale, le moteur de recherche et le plan du site.

Deux de ces systèmes sont requis :

- le menu de navigation principale et le plan du site ;
- ou le menu de navigation principale et le moteur de recherche ;
- ou le plan du site et le moteur de recherche.

Le moyen à privilégier est la combinaison du menu de navigation principale et le moteur de recherche, ce dernier moyen étant très utilisé quand il est présent.

Pour que le moteur de recherche soit considéré comme un système de navigation, il est nécessaire qu'il indexe tous les contenus présents sur le site. Un moteur de recherche limité à un catalogue de produit par exemple ne serait pas considéré comme un système de navigation.

Le plan du site s'il est présent, doit être représentatif de l'architecture du site, les liens doivent être fonctionnels et les intitulés pertinents.

Le site ou l'application ne propose pas deux systèmes de navigation.

Exemple(s)

ACCUEIL	MISSIONS ET ORGANISATION	AVIS ET PUBLICATIONS	INTERNATIONAL
Le site ne dispose que d'un menu de navigation.			

Corrections(s)

- Proposer deux systèmes de navigation parmi les trois possibles, par exemple un moteur de recherche ou un plan du site.

Ressource(s)

- [Fiche 4 – Deux systèmes de navigation au moins – Guide de l'intégrateur RGAA 3](#)
- [Fiche 4 – Plan du site – Guide de l'intégrateur RGAA 3](#)

Dispositifs d'accès rapide ou d'évitement des grandes zones de la page

Critères RGAA : [12-6](#) – [12-7](#)

Type d'utilisateurs	Impact	Complexité	Volume
Personnes aveugles, personnes déficientes visuelles, personnes handicapées motrices.	Fort	Moyenne à complexe	Faible

Pour certains utilisateurs comme les personnes déficientes visuelles ou les personnes handicapées motrices qui ne peuvent pas utiliser de souris, la **navigation dans les contenus** peut être très **laborieuse**.

L'API ARIA propose un dispositif permettant d'identifier les grandes zones de la page au moyen de rôles particuliers, les landmarks (`banner`, `main`, `navigation`, `contentinfo`, `search`).

Ce dispositif permettra de proposer une fonctionnalité de navigation rapide par l'intermédiaire d'un raccourci clavier.

Par ailleurs au moins un lien d'accès rapide au contenu doit être proposé comme premier élément de la page.

Landmark roles

Si une structure HTML5 de document est présente, les landmarks viennent naturellement s'implémenter sur les balises correspondantes (hormis pour la recherche qui n'a pas d'élément HTML dédié) :

```
<header role="banner">
<div role="search">
```



```
<nav role="navigation">
<main role="main">
<footer role="contentinfo">
```

Si ce n'est pas le cas les landmarks rôles peuvent venir s'implémenter sur les éléments englobants chaque zone :

```
<div role="banner">
<div role="search">
<ul role="navigation">
<div role="main">
<div role="contentinfo">
```

Exception faite du `role="navigation"` que l'on doit trouver sur tous les éléments de navigation de chaque page, **tous les rôles doivent être uniques dans la page.**

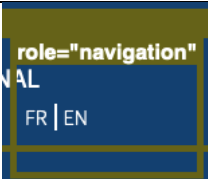
Autres dispositifs

Lorsque les landmark `role` ne peuvent pas être utilisés, d'autres dispositifs peuvent être mis en place, par exemple :

- Proposer une série de liens d'accès rapide vers chacune des régions de la page ;
- Faire précéder chaque région :
 - D'un titre de contenu `<hx>` ;
 - Ou d'un bouton permettant de la masquer et l'afficher ;
 - Ou d'un lien permettant de l'éviter.

Néanmoins aucun de ces moyens ne peut remplacer les landmark ARIA en termes d'efficacité. Certaines pages ne proposent pas de lien d'accès rapide au contenu fonctionnel ou de dispositif d'accès rapide aux grandes zones de la page .

Exemple(s)

		<p>Le composant de sélection de langue ne constitue pas une zone de navigation.</p>
--	---	---

Corrections(s)

- Landmarks role :
 - Supprimer le `role="navigation"` du composant de sélection de langue.

Ressource(s)

- [Fiche 1 – Éléments HTML5 et landmark ARIA – Guide d'intégrateur RGAA 3](#)

Ordre de tabulation

Critères RGAA : [12-8](#)

Type d'utilisateurs	Impact	Complexité	Volume
Personnes aveugles et personnes handicapées motrices.	Fort	Complexe	Faible

La **navigation dans les contenus** peut être considérablement compliquée pour les personnes aveugles ou les personnes handicapées motrices qui naviguent au clavier si **l'ordre de tabulation** n'est pas **cohérent**.

L'ordre de tabulation est déterminé par l'ordre des éléments dans le code HTML. Il ne suit pas forcément l'ordre de lecture de la page ou de l'écran, mais il doit être cohérent en fonction de la nature des contenus et des fonctionnalités.

Lorsqu'il s'agit d'un composant qui correspond à un modèle de conception ARIA comme un système d'onglet ou une fenêtre modale par exemple, l'ordre de tabulation est déterminé par le modèle lui-même.

Certaines pages ne proposent pas un parcours de tabulation cohérent dans les contenus et les fonctionnalités.

Exemple(s)

<p>> 2018</p> <p>> 2017</p> <p>> 2016</p> <p>> 2015</p> <p>> 2014</p> <p>> 2013</p> <p>Cacher les années précédentes</p>	<p>Page « Liste des avis », à l'activation du bouton « Voir les années précédentes », le focus reste sur le bouton « Cacher les années précédentes » et ignore les nouveaux contenus dévoilés.</p>
--	--

Corrections(s)

- Modifier l'ordre des contenus dans le code HTML pour créer un parcours de tabulation cohérent, par exemple :
 - À l'activation du bouton « Voir les années précédentes », déplacer le focus sur l'élément suivant, c'est-à-dire le bouton « > 2016 ».
- Vérifier qu'il n'existe pas dans les pages ou les écrans d'autres incohérences dans le parcours de tabulation des contenus et des fonctionnalités.

Ressource(s)

- [Fiche 1 – Ordre de tabulation cohérent – Guide du développeur RGAA 3](#)


Accès aux contenus additionnels proposés au survol ou la prise de focus sur un élément interactif.

Critères RGAA : [12-11](#)

Type d'utilisateurs	Impact	Complexité	Volume
Personnes aveugles, personnes handicapées motrices.	Majeur	Moyenne	Faible

Les personnes aveugles et les personnes handicapées motrices qui ne **peuvent pas utiliser de souris** doivent pouvoir **accéder au clavier aux contenus additionnels** qui apparaissent à la prise de focus ou à l'activation d'un élément interactif. C'est par exemple le cas d'une infobulle qui contiendrait un lien ou d'autres éléments interactifs. Dans cette situation il faut que ces utilisateurs puissent utiliser le clavier pour parcourir le contenu de l'infobulle. Certaines pages proposent des contenus additionnels qui contiennent des éléments interactifs qui ne sont pas atteignables au clavier.

Exemple(s)

	<p>Les sous-menus du menu principal ne peuvent jamais être atteints au clavier.</p>
---	---

Corrections(s)

- Pour les contenus additionnels référencés ci-dessous, modifier le comportement pour que les utilisateurs puissent les parcourir à la tabulation :
 - Les sous-menus du menu principal.
- Vérifier qu'il n'existe pas, dans les pages ou les écrans, des contenus additionnels qui nécessiteraient la même correction.

Consultation

Recommandation :

Vérifier que l'utilisateur a le contrôle des [procédés de rafraîchissement](#), des [changements brusques de luminosité](#), des ouvertures de nouvelles fenêtres et des [contenus en mouvement ou clignotants](#). Ne pas faire dépendre l'accomplissement d'une tâche d'une limite de temps sauf si elle est essentielle et s'assurer que les données saisies sont récupérées après une interruption de session authentifiée. Proposer des [versions accessibles](#) ou rendre accessibles les documents en téléchargement. S'assurer que la consultation n'est pas dépendante de l'orientation de l'écran. Toujours proposer un [geste simple](#) en alternative d'un [geste complexe](#) permettant de réaliser une action.

Accessibilité des documents en téléchargement

Critères RGAA : [13-3](#) - [13-4](#)

Type d'utilisateurs	Impact	Complexité	Volume
Personnes aveugles, personnes déficientes visuelles, personnes handicapées cognitives (dyslexique).	Majeur	Complexe	Fort

Lorsqu'un document en téléchargement ([docx](#), [pdf](#), [odt](#)) contient une ou des informations qui ne sont pas présentes sur le site ou l'application, le document doit être accessible ou proposer une alternative dans un format accessible.

L'accessibilité des documents en téléchargement concerne plus spécifiquement les documents au format PDF qui est particulièrement complexe à rendre accessible.

Les personnes aveugles et déficientes visuelles sont les plus impactés par l'accessibilité des PDF, mais également les personnes dyslexiques qui ne peuvent plus recourir aux fonctionnalités de personnalisation des contenus.

Si rendre accessibles les contenus proposés aux formats bureautiques [docx](#) ou [odt](#) ne pose pas de problèmes particuliers, les difficultés pour le format [PDF](#) devraient conduire à privilégier la production d'alternative à un des deux formats bureautiques ou en HTML.

Certaines pages proposent des documents bureautiques en téléchargement qui contiennent des informations absentes des pages ou des écrans, et qui sont dépourvus d'alternative accessible.

Exemple(s)

<ul style="list-style-type: none"> • Page d'accueil, le document PDF « Avis n° HCFP-2021-3 relatif au premier projet de loi de finances rectificative pour 2021 » ; • Page « Missions », le document PDF « Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire » ; • Page « Avis », le document PDF « Avis n° HCFP-2019-1 ». 	<p>Les documents PDF ci-contre n'ont pas de table des matières.</p>																																																																																					
<p style="text-align: center;">Prévisions de croissance des organisations internationales et du Consensus Forecasts pour la zone euro pour 2019</p> <table border="1"> <caption>Prévisions de croissance des organisations internationales et du Consensus Forecasts pour la zone euro pour 2019</caption> <thead> <tr> <th>Mois</th> <th>FMI</th> <th>OCDE</th> <th>CE</th> <th>Consensus Forecasts</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>janv-18</td><td>1,8</td><td></td><td></td><td>1,8</td></tr> <tr><td>févr-18</td><td></td><td></td><td>1,9</td><td>1,9</td></tr> <tr><td>mars-18</td><td></td><td>1,9</td><td></td><td>1,9</td></tr> <tr><td>avr-18</td><td>1,9</td><td></td><td></td><td>1,9</td></tr> <tr><td>mai-18</td><td></td><td>1,9</td><td></td><td>1,9</td></tr> <tr><td>juin-18</td><td></td><td></td><td>1,8</td><td>1,8</td></tr> <tr><td>juil-18</td><td></td><td></td><td>1,8</td><td>1,8</td></tr> <tr><td>août-18</td><td></td><td>1,8</td><td></td><td>1,8</td></tr> <tr><td>sept-18</td><td>1,8</td><td></td><td></td><td>1,8</td></tr> <tr><td>oct-18</td><td></td><td></td><td>1,7</td><td>1,7</td></tr> <tr><td>nov-18</td><td></td><td></td><td>1,6</td><td>1,6</td></tr> <tr><td>déc-18</td><td>1,5</td><td></td><td></td><td>1,5</td></tr> <tr><td>janv-19</td><td></td><td></td><td>1,3</td><td>1,3</td></tr> <tr><td>févr-19</td><td></td><td></td><td>1,2</td><td>1,2</td></tr> <tr><td>mars-19</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>avr-19</td><td>1,2</td><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table> <p style="text-align: center;"><small>Source : HCFP à partir de données des différentes organisations citées</small></p>	Mois	FMI	OCDE	CE	Consensus Forecasts	janv-18	1,8			1,8	févr-18			1,9	1,9	mars-18		1,9		1,9	avr-18	1,9			1,9	mai-18		1,9		1,9	juin-18			1,8	1,8	juil-18			1,8	1,8	août-18		1,8		1,8	sept-18	1,8			1,8	oct-18			1,7	1,7	nov-18			1,6	1,6	déc-18	1,5			1,5	janv-19			1,3	1,3	févr-19			1,2	1,2	mars-19					avr-19	1,2				<p>Page « Avis », dans le document PDF « AVIS DU HAUT CONSEIL DES FINANCES PUBLIQUES », certains graphiques ne sont pas assez contrastés. Par exemple la couleur rouge #BF0000 par rapport à la couleur bleu foncé #43536A (ratio : 1.2).</p>
Mois	FMI	OCDE	CE	Consensus Forecasts																																																																																		
janv-18	1,8			1,8																																																																																		
févr-18			1,9	1,9																																																																																		
mars-18		1,9		1,9																																																																																		
avr-18	1,9			1,9																																																																																		
mai-18		1,9		1,9																																																																																		
juin-18			1,8	1,8																																																																																		
juil-18			1,8	1,8																																																																																		
août-18		1,8		1,8																																																																																		
sept-18	1,8			1,8																																																																																		
oct-18			1,7	1,7																																																																																		
nov-18			1,6	1,6																																																																																		
déc-18	1,5			1,5																																																																																		
janv-19			1,3	1,3																																																																																		
févr-19			1,2	1,2																																																																																		
mars-19																																																																																						
avr-19	1,2																																																																																					

Corrections(s)

- Rendre accessible ou proposer une alternative pour chacun des documents ci-dessous :
 - Page d'accueil, le document PDF « Avis n° HCFP-2021-3 relatif au premier projet de loi de finances rectificative pour 2021 » ;
 - Page « Missions », le document PDF « Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire » ;
 - Page « Avis » :
 - le document PDF « Avis n° HCFP-2019-1 » ;
 - le document PDF « AVIS DU HAUT CONSEIL DES FINANCES PUBLIQUES » ;
- Vérifier qu'il n'existe pas, dans les pages ou les écrans, d'autres documents en téléchargement qu'il serait nécessaire de rendre accessible.

Ressource(s)

- [Guides de créations de documents bureautiques accessibles](#)

Contenus en mouvement ou clignotants

Critères RGAA : 13-8

Type d'utilisateurs	Impact	Complexité	Volume
Personnes aveugles, personnes déficientes visuelles, Personnes handicapées psychiques (autistes), personnes handicapées intellectuelles.	Fort	Moyenne	Faible

Certaines personnes comme les autistes peuvent être particulièrement sensibles, aux contenus en mouvement ou clignotants jusqu'à être empêché de consulter les autres contenus. Les personnes aveugles, les personnes déficientes visuelles, les personnes avec des troubles de l'attention et les personnes handicapées intellectuelles peuvent être empêchées de lire les contenus en mouvement faute de pouvoir lire à leur rythme.

Les contenus en mouvement ou clignotant doivent donc être contrôlables par l'utilisateur par l'un des moyens suivants :

- Arrêter et relancer le contenu en mouvement ou clignotant ;
- Masquer et réafficher le contenu en mouvement ou clignotant ;
- Afficher toute l'information sans le mouvement ou le clignotement.

Les contrôles doivent être individuels pour que les utilisateurs identifient tous les contenus concernés.

La méthode qui consiste à permettre à l'utilisateur d'arrêter et relancer le contenu clignotant ou en mouvement devrait être la méthode à privilégier.

Note : le fait de stopper le contenu en mouvement au moment du survol ou à la prise de focus n'est pas considéré comme une méthode conforme.

Certaines pages contiennent des contenus en mouvement ou clignotant qui ne sont pas contrôlables par l'utilisateur.

Exemple(s)

Avis du HCFP sur le 1^{er} projet de loi de finances rectificative pour 2021 :
Le Haut Conseil note que le chemin de résorption du déficit et la soutenabilité des finances publiques constituent des enjeux centraux de la stratégie financière de la France et appellent la plus grande vigilance.

Ratio de dette publique sur PIB

Année	Ratio (points de PIB)
2005	65
2007	65
2009	82
2011	85
2013	90
2015	95
2017	98
2019	100
2021	115

Source : Insee ; PLFR n°1 et LPFP de janvier 2018

Haut Conseil des Finances Publiques

Page d'accueil, le carousel ne peut pas être arrêté.

Corrections(s)

- Implémenter un bouton permettant à l'utilisateur d'arrêter et de relancer les contenus en mouvements ou clignotants ci-dessous :
 - Page d'accueil, le carousel.
- Vérifier qu'il n'existe pas, dans les pages ou les écrans, d'autres contenus qui nécessiteraient les mêmes adaptations.

Activation et annulation des actions sur un point unique

Critères RGAA : 13-11

Type d'utilisateurs	Impact	Complexité	Volume
Personnes déficientes visuelles, Personnes handicapées motrices.	Majeur	Modéré	Faible

Certaines personnes handicapées motrices peuvent **déclencher des fonctionnalités par inadvertance** lorsque les événements déclencheurs sont mal gérés ou ne permettent pas dans certaines conditions de pouvoir être annulés.

Les utilisateurs sont habitués à pouvoir annuler une action sur un lien ou un bouton en maintenant le bouton de la souris enfoncé (ou le doigt appuyé) puis en glissant en dehors de la zone interactive pour relâcher le pointeur (ou lever le doigt). Cela permet de ne pas déclencher l'événement associé au lien ou au bouton. Il s'agit ici de préserver cette stratégie d'annulation employée par les utilisateurs.

Cela concerne essentiellement les déclenchements de fonctionnalités sur les événements descendants (down event) tels que les événements « *posé* », « *touché* » et « *pressé* » sur surface tactile (`touchstart`) ou `mousedown` pour les pointeurs de type souris.

Les comportements à respecter sont les suivants :

- De manière générale, pas de déclenchement sur les événements descendants (down-event), mais uniquement sur les événements remontants (up event) ;
- Dans les cas des fonctionnalités qui emploient les événements descendants et remontants (comme le drag'n drop), il existe une méthode pour annuler l'action en cours ou après son achèvement.

Note : Pour certains dispositifs, le déclenchement de l'événement à l'action descendante est essentiel, comme pour les claviers visuels par exemple. En effet, c'est le propre d'un clavier que de déclencher la fonctionnalité associée à une touche au moment où la touche est pressée. D'autres cas encore, dans les jeux vidéo, où le déclenchement à l'événement descendant est essentiel en termes de performance et rapidité de jeu. Dans ces cas, le critère ne s'applique pas.

Certaines pages contiennent des déclenchements d'événements qui ne sont pas accessibles.

Exemple(s)

<p>PAR ANNÉE</p> <p>v 2021</p> <p>Avis n°2021-1 Loi de règlement 2020 (Avril)</p> <p>Avis n°2021-2 Programme de stabilité 2021-2027 (Avril)</p> <p>Avis n°2021-3 projet de loi de finances rectificative n°1 (Juin)</p> <p>> 2020</p> <p>> 2019</p>	<p>Page « Liste des avis », l'ouverture des accordéons est déclenchée lors de l'événement descendant des boutons.</p>
---	---

Corrections(s)

- Pour chaque fonctionnalité référencée ci-dessous modifier le comportement pour éviter les déclenchements sur les événements `down-event` :
 - Page « Liste des avis », l'ouverture des accordéons.